



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PETITE MONTAGNE

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	CA2018
Date de la décision:	2019-04-09 00:00:00+02
Objet:	200012060 - CTE PETITE MONTAGNE - CTE PETITE MONTAGNE - CA - 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2
Identifiant unique:	039-200012060-20190409-CA2018-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 039-200012060-20190409-CA2018-BF-1-1_0.xml	text/xml	1048
nom de original: DOCBUDG-20001206000113-039004-CA-2018-17042019000 000.xml	application/xml	238347
nom de métier: 99_BU-039-200012060-20190409-CA2018-BF-1-1_1.xml	application/xml	238347
nom de original: BON SIGNATURE CA 2018.pdf	application/pdf	257515
nom de métier: 99_BU-039-200012060-20190409-CA2018-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	257515

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2019 à 17h00min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2019 à 17h01min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2019 à 17h07min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2019 à 17h10min58s	Reçu par le MI le 2019-04-17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

non défini - CTE PETITE MONTAGNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001206000113

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'ARINTHOD

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget Principal 050 (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	62
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	64
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	65
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	67
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	68
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	69
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	70
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	71
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	72
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	74
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	75
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	76
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	77
A8 - Etat des charges transférées	78
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	79
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	80
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	83
A10.3 - Opérations liées aux cessions	84
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	85
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	86
A11 - Etat des travaux en régie	87
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	89
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	90
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	91
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	92
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	93
B1.6 - Etat des engagements reçus	94
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	95
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	96
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	97

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	98
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	99
C1.2 - Actions de formation des élus	102
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	103
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	104
C3.2 - Liste des établissements publics créés	105
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	106
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	107
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	108
C3.6 - Identification des flux croisés	112
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	113
D2 - Arrêté et signatures	114

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 39016	CTE PETITE MONTAGNE Budget Principal 050	CA 2018
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	97,14 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	28,22 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	4,11 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,09 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 744 364,74	G	5 400 806,85
	Section d'investissement	B	1 266 911,13	H	929 453,22

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	948 370,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	473 288,78 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	6 484 564,65	= G+H+I+J	7 278 630,07
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	236 013,00	L	246 254,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	236 013,00	= K+L	246 254,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 744 364,74	= G+I+K	6 349 176,85
	Section d'investissement	= B+D+F	1 976 212,91	= H+J+L	1 175 707,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 720 577,65	= G+H+I+J+K+L	7 524 884,07

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00	
73	Impôts et taxes			0,00	
74	Dotations et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			0,00	
013	Atténuations de charges			0,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	236 013,00	L	246 254,00
010	Stocks (4)	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			32 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		8 784,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		201 390,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 200,00		4 080,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105	10 000,00	
106	Opération d'équipement n° 106	57 900,00	
107	Opération d'équipement n° 107	13 700,00	
108	Opération d'équipement n° 108	7 400,00	
111	Opération d'équipement n° 111	10 000,00	
112	Opération d'équipement n° 112	36 000,00	
18	Opération d'équipement n° 18	300,00	
19	Opération d'équipement n° 19	5 900,00	
21	Opération d'équipement n° 21	900,00	
84	Opération d'équipement n° 84	9 500,00	
89	Opération d'équipement n° 89	10 000,00	
92	Opération d'équipement n° 92	20 441,00	
94	Opération d'équipement n° 94	772,00	
95	Opération d'équipement n° 95	20 000,00	
96	Opération d'équipement n° 96	20 000,00	
99	Opération d'équipement n° 99	10 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	930 445,00	912 856,54	0,00	0,00	17 588,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 641 000,00	1 638 420,81	0,00	0,00	2 579,19
014	Atténuations de produits	1 160 894,00	963 438,11	0,00	0,00	197 455,89
65	Autres charges de gestion courante	1 002 723,00	973 876,13	0,00	0,00	28 846,87
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 735 062,00	4 488 591,59	0,00	0,00	246 470,41
66	Charges financières	139 680,00	109 063,32	23 033,88	0,00	7 582,80
67	Charges exceptionnelles	4 308,00	3 192,70	0,00	0,00	1 115,30
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 879 050,00	4 600 847,61	23 033,88	0,00	255 168,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 281 531,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	130 000,00	120 483,25			9 516,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 411 531,00	120 483,25			1 291 047,75
TOTAL		6 290 581,00	4 721 330,86	23 033,88	0,00	1 546 216,26
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	382 300,00	381 679,41	0,00	0,00	620,59
70	Produits services, domaine et ventes div	816 460,00	882 625,97	0,00	0,00	-66 165,97
73	Impôts et taxes	3 200 957,00	3 247 883,92	0,00	0,00	-46 926,92
74	Dotations et participations	293 536,00	221 555,56	0,00	0,00	71 980,44
75	Autres produits de gestion courante	621 958,00	637 807,53	0,00	0,00	-15 849,53
Total des recettes de gestion courante		5 315 211,00	5 371 552,39	0,00	0,00	-56 341,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 232,34	0,00	0,00	-1 232,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	7 000,00	14 695,12			-7 695,12
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 322 211,00	5 387 479,85	0,00	0,00	-65 268,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	13 327,00			6 673,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00	13 327,00			6 673,00
TOTAL		5 342 211,00	5 400 806,85	0,00	0,00	-58 595,85
Pour information		(3) 948 370,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 088 337,00	929 776,78	232 813,00	925 747,22
	Total des dépenses d'équipement	2 088 337,00	929 776,78	232 813,00	925 747,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	334 080,00	323 807,35	3 200,00	7 072,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	334 080,00	323 807,35	3 200,00	7 072,65
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 422 417,00	1 253 584,13	236 013,00	932 819,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 000,00	13 327,00		6 673,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00	13 327,00		6 673,00
	TOTAL	2 442 417,00	1 266 911,13	236 013,00	939 492,87
	Pour information	(2) 473 288,78			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	615 448,00	142 696,79	201 390,00	271 361,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	720 448,00	142 696,79	201 390,00	376 361,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	71 884,00	52 556,67	8 784,00	10 543,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	604 490,00	604 490,78	0,00	-0,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 080,00	851,40	4 080,00	-851,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 273,00	8 374,33	0,00	-101,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00		32 000,00	
	Total des recettes financières	783 727,00	666 273,18	44 864,00	72 589,82
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 504 175,00	808 969,97	246 254,00	448 951,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 281 531,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	130 000,00	120 483,25		9 516,75

CTE PETITE MONTAGNE - Budget Principal 050 - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 411 531,00	120 483,25		1 291 047,75
TOTAL		2 915 706,00	929 453,22	246 254,00	1 739 998,78
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	912 856,54		912 856,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 638 420,81		1 638 420,81
014	Atténuations de produits	963 438,11		963 438,11
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	973 876,13		973 876,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	132 097,20	0,00	132 097,20
67	Charges exceptionnelles	3 192,70	1 210,00	4 402,70
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	119 273,25	119 273,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 623 881,49	120 483,25	4 744 364,74
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 327,00	13 327,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	323 807,35	0,00	323 807,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	929 776,78		929 776,78
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 253 584,13	13 327,00	1 266 911,13
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				473 288,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	381 679,41		381 679,41
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	882 625,97		882 625,97
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 247 883,92		3 247 883,92
74	Dotations et participations	221 555,56		221 555,56
75	Autres produits de gestion courante	637 807,53	0,00	637 807,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 232,34	13 327,00	14 559,34
78	Reprise sur amortissements et provisions	14 695,12	0,00	14 695,12
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 387 479,85	13 327,00	5 400 806,85
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				948 370,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 556,67	0,00	52 556,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	604 490,78		604 490,78
13	Subventions d'investissement	142 696,79	0,00	142 696,79
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	851,40	0,00	851,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	210,00	210,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 374,33	0,00	8 374,33
28	Amortissement des immobilisations		119 273,25	119 273,25
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		808 969,97	120 483,25	929 453,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	930 445,00	912 856,54	0,00	0,00	17 588,46
60611	Eau et assainissement	9 850,00	9 298,54	0,00	0,00	551,46
60612	Energie - Electricité	35 400,00	40 217,40	0,00	0,00	-4 817,40
60613	Chauffage urbain	70 100,00	75 304,70	0,00	0,00	-5 204,70
60621	Combustibles	24 300,00	13 144,32	0,00	0,00	11 155,68
60622	Carburants	2 500,00	2 797,21	0,00	0,00	-297,21
60623	Alimentation	190 150,00	176 635,84	0,00	0,00	13 514,16
60624	Produits de traitement	1 200,00	687,22	0,00	0,00	512,78
60631	Fournitures d'entretien	20 450,00	20 426,20	0,00	0,00	23,80
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	13 378,83	0,00	0,00	6 621,17
60636	Vêtements de travail	350,00	36,44	0,00	0,00	313,56
6064	Fournitures administratives	10 500,00	8 992,35	0,00	0,00	1 507,65
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 200,00	3 090,08	0,00	0,00	109,92
6067	Fournitures scolaires	25 000,00	23 476,86	0,00	0,00	1 523,14
6068	Autres matières et fournitures	70 000,00	96 395,62	0,00	0,00	-26 395,62
6132	Locations immobilières	6 050,00	6 634,86	0,00	0,00	-584,86
6135	Locations mobilières	100,00	12 427,70	0,00	0,00	-12 327,70
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 200,00	12 028,21	0,00	0,00	10 171,79
615231	Entretien, réparations voiries	120 000,00	134 790,70	0,00	0,00	-14 790,70
615232	Entretien, réparations réseaux	18 370,00	28 156,29	0,00	0,00	-9 786,29
61551	Entretien matériel roulant	850,00	956,48	0,00	0,00	-106,48
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 970,00	5 062,69	0,00	0,00	7 907,31
6156	Maintenance	33 950,00	27 056,96	0,00	0,00	6 893,04
6161	Multirisques	13 830,00	13 845,72	0,00	0,00	-15,72
6184	Versements à des organismes de formation	800,00	3 028,53	0,00	0,00	-2 228,53
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	40,10	0,00	0,00	-40,10
6188	Autres frais divers	3 500,00	164,00	0,00	0,00	3 336,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 500,00	3 942,30	0,00	0,00	1 557,70
6226	Honoraires	16 350,00	15 414,32	0,00	0,00	935,68
6228	Divers	8 000,00	13 104,97	0,00	0,00	-5 104,97
6231	Annonces et insertions	2 600,00	856,00	0,00	0,00	1 744,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	2 672,40	0,00	0,00	6 327,60
6233	Foires et expositions	100 000,00	54,96	0,00	0,00	99 945,04
6236	Catalogues et imprimés	0,00	128,40	0,00	0,00	-128,40
6237	Publications	3 500,00	9 914,40	0,00	0,00	-6 414,40
6238	Divers	8 000,00	20 926,59	0,00	0,00	-12 926,59
6251	Voyages et déplacements	3 600,00	5 402,75	0,00	0,00	-1 802,75
6256	Missions	4 400,00	5 276,37	0,00	0,00	-876,37
6257	Réceptions	7 390,00	51 327,98	0,00	0,00	-43 937,98
6261	Frais d'affranchissement	6 750,00	5 547,98	0,00	0,00	1 202,02
6262	Frais de télécommunications	21 600,00	19 772,94	0,00	0,00	1 827,06
627	Services bancaires et assimilés	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 335,00	14 319,61	0,00	0,00	-4 984,61
6284	Redevances pour services rendus	950,00	1 671,00	0,00	0,00	-721,00
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	972,00	0,00	0,00	-972,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	6 796,73	0,00	0,00	-6 796,73
63512	Taxes foncières	4 000,00	5 891,00	0,00	0,00	-1 891,00
63513	Autres impôts locaux	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	189,99	0,00	0,00	-189,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 641 000,00	1 638 420,81	0,00	0,00	2 579,19
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	6 908,96	0,00	0,00	8 091,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	5 215,80	0,00	0,00	1 784,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	19 246,94	0,00	0,00	753,06
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	3 205,94	0,00	0,00	794,06
64111	Rémunération principale titulaires	500 000,00	464 270,80	0,00	0,00	35 729,20
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	45,68	0,00	0,00	-45,68
64131	Rémunérations non tit.	570 000,00	622 627,02	0,00	0,00	-52 627,02

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64138	Autres indemnités non tit.	15 000,00	15 635,11	0,00	0,00	-635,11
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	3 131,13	0,00	0,00	6 868,87
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	9 681,76	0,00	0,00	318,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200 000,00	258 648,13	0,00	0,00	-58 648,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	144 852,13	0,00	0,00	55 147,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	29 746,56	0,00	0,00	5 253,44
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	49 192,50	0,00	0,00	-49 192,50
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	45 000,00	3 098,00	0,00	0,00	41 902,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	4 000,00	430,35	0,00	0,00	3 569,65
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	2 484,00	0,00	0,00	3 516,00
014	Atténuations de produits	1 160 894,00	963 438,11	0,00	0,00	197 455,89
739211	Attributions de compensation	887 000,00	679 973,95	0,00	0,00	207 026,05
739221	FNGIR	237 244,00	237 244,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	45 450,00	0,00	0,00	-10 450,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	1 650,00	770,16	0,00	0,00	879,84
65	Autres charges de gestion courante	1 002 723,00	973 876,13	0,00	0,00	28 846,87
6531	Indemnités	54 000,00	55 672,96	0,00	0,00	-1 672,96
6533	Cotisations de retraite	2 750,00	2 405,11	0,00	0,00	344,89
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	5 626,77	0,00	0,00	1 373,23
6535	Formation	600,00	1 221,96	0,00	0,00	-621,96
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 157,52	0,00	0,00	-1 157,52
6553	Service d'incendie	199 252,00	199 252,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	10 616,00	0,00	0,00	0,00	10 616,00
65548	Autres contributions	139 747,00	140 164,21	0,00	0,00	-417,21
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	8 169,07	0,00	0,00	6 830,93
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	5 500,00	4 430,00	0,00	0,00	1 070,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	16 800,00	11 857,50	0,00	0,00	4 942,50
65888	Autres	549 958,00	543 919,03	0,00	0,00	6 038,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 735 062,00	4 488 591,59	0,00	0,00	246 470,41
66	Charges financières (b)	139 680,00	109 063,32	23 033,88	0,00	7 582,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	134 380,00	126 281,85	0,00	0,00	8 098,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-24 902,62	23 033,88	0,00	6 868,74
666	Pertes de change	0,00	7 230,52	0,00	0,00	-7 230,52
6688	Autres	300,00	453,57	0,00	0,00	-153,57
67	Charges exceptionnelles (c)	4 308,00	3 192,70	0,00	0,00	1 115,30
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 308,00	3 192,70	0,00	0,00	1 115,30
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 879 050,00	4 600 847,61	23 033,88	0,00	255 168,51
023	Virement à la section d'investissement	1 281 531,00	0,00			1 281 531,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	130 000,00	120 483,25			9 516,75
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 210,00			-1 210,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	130 000,00	119 273,25			10 726,75
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 411 531,00	120 483,25			1 291 047,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 411 531,00	120 483,25			1 291 047,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 290 581,00	4 721 330,86	23 033,88	0,00	1 546 216,26
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 868,74

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	382 300,00	381 679,41	0,00	0,00	620,59
6419	Remboursements rémunérations personnel	382 300,00	381 679,41	0,00	0,00	620,59
70	Produits services, domaine et ventes div	816 460,00	882 625,97	0,00	0,00	-66 165,97
70328	Autres droits stationnement et location	5 000,00	3 706,40	0,00	0,00	1 293,60
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	3 522,47	0,00	0,00	977,53
70632	Redevances services à caractère loisir	30 000,00	48 445,40	0,00	0,00	-18 445,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	520 708,00	557 570,98	0,00	0,00	-36 862,98
70688	Autres prestations de services	199 252,00	199 254,00	0,00	0,00	-2,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	2 423,38	0,00	0,00	-2 423,38
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	25 000,00	38 743,10	0,00	0,00	-13 743,10
70875	Remb. frais par les communes du GFP	20 000,00	12 950,00	0,00	0,00	7 050,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	12 000,00	16 010,24	0,00	0,00	-4 010,24
73	Impôts et taxes	3 200 957,00	3 247 883,92	0,00	0,00	-46 926,92
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 003 726,00	2 583 112,00	0,00	0,00	-579 386,00
73112	Cotisation sur la VAE	222 857,00	222 857,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	14 527,00	15 033,00	0,00	0,00	-506,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	266 388,00	259 046,00	0,00	0,00	7 342,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	601 959,00	0,00	0,00	0,00	601 959,00
73211	Attribution de compensation	0,00	4 585,08	0,00	0,00	-4 585,08
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	104 946,00	0,00	0,00	-19 946,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	50 272,00	0,00	0,00	-50 272,00
7362	Taxes de séjour	6 500,00	8 032,84	0,00	0,00	-1 532,84
74	Dotations et participations	293 536,00	221 555,56	0,00	0,00	71 980,44
7411	Dotation forfaitaire	130 000,00	131 602,00	0,00	0,00	-1 602,00
744	FCTVA	14 000,00	9 343,89	0,00	0,00	4 656,11
74748	Participat° Autres communes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	166,00	0,00	0,00	0,00	166,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	17 132,00	0,00	0,00	-17 132,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	19,00	0,00	0,00	0,00	19,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3,00	103,00	0,00	0,00	-100,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	38 348,00	38 348,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	110 000,00	25 026,67	0,00	0,00	84 973,33
75	Autres produits de gestion courante	621 958,00	637 807,53	0,00	0,00	-15 849,53
752	Revenus des immeubles	60 000,00	58 671,36	0,00	0,00	1 328,64
7588	Autres produits div. de gestion courante	561 958,00	579 136,17	0,00	0,00	-17 178,17
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 315 211,00	5 371 552,39	0,00	0,00	-56 341,39
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 232,34	0,00	0,00	-1 232,34
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 210,00	0,00	0,00	-1 210,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	22,34	0,00	0,00	-22,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	7 000,00	14 695,12	0,00	0,00	-7 695,12
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	7 000,00	14 695,12	0,00	0,00	-7 695,12
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 322 211,00	5 387 479,85	0,00	0,00	-65 268,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	20 000,00	13 327,00			6 673,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	20 000,00	13 327,00			6 673,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	13 327,00			6 673,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 342 211,00	5 400 806,85	0,00	0,00	-58 595,85
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		948 370,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (2)	12 208,00	9 426,00	0,00	2 782,00
103	Opération d'équipement n° 103 (2)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
104	Opération d'équipement n° 104 (2)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (2)	60 000,00	6 360,00	10 000,00	43 640,00
106	Opération d'équipement n° 106 (2)	319 000,00	258 093,30	57 900,00	3 006,70
107	Opération d'équipement n° 107 (2)	113 884,00	60 142,94	13 700,00	40 041,06
108	Opération d'équipement n° 108 (2)	15 000,00	7 523,40	7 400,00	76,60
110	Opération d'équipement n° 110 (2)	14 362,00	14 361,76	0,00	0,24
111	Opération d'équipement n° 111 (2)	25 000,00	0,00	10 000,00	15 000,00
112	Opération d'équipement n° 112 (2)	136 000,00	3 936,00	36 000,00	96 064,00
113	Opération d'équipement n° 113 (2)	2 000,00	1 614,00	0,00	386,00
114	Opération d'équipement n° 114 (2)	95 000,00	36 186,89	0,00	58 813,11
115	Opération d'équipement n° 115 (2)	24 000,00	23 951,00	0,00	49,00
116	Opération d'équipement n° 116 (2)	220,00	211,19	0,00	8,81
18	Opération d'équipement n° 18 (2)	24 625,00	18 178,92	300,00	6 146,08
19	Opération d'équipement n° 19 (2)	9 646,00	3 702,66	5 900,00	43,34
21	Opération d'équipement n° 21 (2)	14 100,00	13 198,17	900,00	1,83
40	Opération d'équipement n° 40 (2)	1 425,00	1 348,55	0,00	76,45
68	Opération d'équipement n° 68 (2)	11 000,00	3 276,65	0,00	7 723,35
74	Opération d'équipement n° 74 (2)	24 138,00	24 137,04	0,00	0,96
84	Opération d'équipement n° 84 (2)	13 000,00	0,00	9 500,00	3 500,00
86	Opération d'équipement n° 86 (2)	124 000,00	900,00	0,00	123 100,00
87	Opération d'équipement n° 87 (2)	65 000,00	24 890,75	0,00	40 109,25
88	Opération d'équipement n° 88 (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
89	Opération d'équipement n° 89 (2)	300 000,00	245 545,00	10 000,00	44 455,00
90	Opération d'équipement n° 90 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
91	Opération d'équipement n° 91 (2)	1 435,00	1 434,80	0,00	0,20
92	Opération d'équipement n° 92 (2)	53 501,00	33 060,00	20 441,00	0,00
93	Opération d'équipement n° 93 (2)	16 189,00	10 332,00	0,00	5 857,00
94	Opération d'équipement n° 94 (2)	20 000,00	19 227,12	772,00	0,88
95	Opération d'équipement n° 95 (2)	170 000,00	5 504,67	20 000,00	144 495,33
96	Opération d'équipement n° 96 (2)	122 100,00	72 120,00	20 000,00	29 980,00
97	Opération d'équipement n° 97 (2)	21 700,00	0,00	0,00	21 700,00
98	Opération d'équipement n° 98 (2)	24 804,00	24 804,00	0,00	0,00
99	Opération d'équipement n° 99 (2)	190 000,00	6 309,97	10 000,00	173 690,03
Total des dépenses d'équipement		2 088 337,00	929 776,78	232 813,00	925 747,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	334 080,00	323 807,35	3 200,00	7 072,65
1641	Emprunts en euros	330 000,00	299 783,86	0,00	30 216,14
1643	Emprunts en devises	0,00	20 801,38	0,00	-20 801,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 080,00	822,11	3 200,00	57,89
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	2 400,00	0,00	-2 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des dépenses financières		334 080,00	323 807,35	3 200,00	7 072,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 422 417,00	1 253 584,13	236 013,00	932 819,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00	13 327,00		6 673,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	20 000,00	13 327,00		6 673,00
13911	Etat et établissements nationaux	10 000,00	9 214,40		785,60
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	5 000,00	3 128,54		1 871,46
13918	Autres subventions d'équipement	5 000,00	984,06		4 015,94
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	13 327,00		6 673,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 442 417,00	1 266 911,13	236 013,00	939 492,87
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		473 288,78			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	615 448,00	142 696,79	201 390,00	271 361,21
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 100,00	6 178,00	0,00	-78,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 000,00	42 553,99	4 000,00	-42 553,99
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	179 300,00	93 964,80	61 490,00	23 845,20
13248	Subv. non transf. Autres communes	59 000,00	0,00	25 000,00	34 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	254 248,00	0,00	38 000,00	216 248,00
1331	D.E.T.R. transférable	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	107 900,00	0,00	68 000,00	39 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		720 448,00	142 696,79	201 390,00	376 361,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	676 374,00	657 047,45	8 784,00	10 542,55
10222	FCTVA	71 884,00	52 556,67	8 784,00	10 543,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	604 490,00	604 490,78	0,00	-0,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 080,00	851,40	4 080,00	-851,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 273,00	8 374,33	0,00	-101,33
276341	Créance Communes du GFP	8 273,00	8 374,33	0,00	-101,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00	0,00	32 000,00	0,00
Total des recettes financières		783 727,00	666 273,18	44 864,00	72 589,82
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 504 175,00	808 969,97	246 254,00	448 951,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 281 531,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	130 000,00	120 483,25	0,00	9 516,75
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 000,00	0,00	-1 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	210,00	0,00	-210,00
28031	Frais d'études	500,00	0,00	0,00	500,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	8 000,00	7 134,42	0,00	865,58
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000,00	1 222,21	0,00	777,79
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 000,00	895,27	0,00	104,73
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	9 000,00	12 316,75	0,00	-3 316,75
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	200,00	145,09	0,00	54,91
28132	Immeubles de rapport	27 000,00	24 789,74	0,00	2 210,26
281568	Autres matériels, outillages incendie	300,00	297,30	0,00	2,70
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	3 640,28	0,00	-2 140,28
28181	Installations générales, aménagt divers	3 500,00	19 014,79	0,00	-15 514,79
28182	Matériel de transport	2 500,00	2 207,03	0,00	292,97
28183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	9 234,83	0,00	-3 734,83
28184	Mobilier	22 000,00	17 580,51	0,00	4 419,49
28188	Autres immo. corporelles	47 000,00	20 795,03	0,00	26 204,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 411 531,00	120 483,25	0,00	1 291 047,75

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 411 531,00	120 483,25		1 291 047,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 915 706,00	929 453,22	246 254,00	1 739 998,78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : 100-Voirie 2017

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		12 208,00	A 9 426,00	0,00	2 782,00	B 267 217,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 208,00	9 426,00	0,00	2 782,00	267 217,53
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	12 208,00	9 426,00	0,00	2 782,00	267 217,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		90 000,00	C 93 964,80	0,00	-3 964,80	D 93 964,80
13	Subventions d'investissement	90 000,00	93 964,80	0,00	-3 964,80	93 964,80
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	90 000,00	93 964,80	0,00	-3 964,80	93 964,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	84 538,80	D - B	-173 252,73

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : 103-Gigny aménagement bourg

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A	0,00	30 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		24 000,00	C	0,00	24 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : 104-participation belvédère EDF Vouglans

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A	0,00	30 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)

LIBELLE : 105-Schéma déplacement doux 105-Memoire de barrage 2018 105-Schéma déplacement doux 105-Memoire de barrage 2018

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		60 000,00	A 6 360,00	10 000,00	43 640,00	B 21 840,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 360,00	0,00	-6 360,00	21 840,00
2031	Frais d'études	0,00	6 360,00	0,00	-6 360,00	21 840,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	10 000,00	50 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	10 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	61 000,00	C 0,00	29 000,00	32 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	61 000,00	0,00	29 000,00	32 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	57 000,00	0,00	25 000,00	32 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 360,00	D - B	-21 840,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : 106-Voirie 2018 106-Cartoguide Vouglans 106-Voirie 2018 106-Cartoguide Vouglans

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		319 000,00	A 258 093,30	57 900,00	3 006,70	B 258 093,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	319 000,00	258 093,30	57 900,00	3 006,70	258 093,30
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	316 000,00	258 093,30	57 900,00	6,70	258 093,30
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		38 000,00	C 0,00	38 000,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-258 093,30	D - B	-258 093,30

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : 107-Eaux pluviales 107-Projet touristique camping Thoirette

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		113 884,00	A 60 142,94	13 700,00	40 041,06	B 60 142,94
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 884,00	60 142,94	13 700,00	41,06	60 142,94
21538	Autres réseaux	73 884,00	60 142,94	13 700,00	41,06	60 142,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		27 300,00	C 0,00	23 490,00	3 810,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	27 300,00	0,00	23 490,00	3 810,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	27 300,00	0,00	23 490,00	3 810,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-60 142,94	D - B	-60 142,94

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : 108- médiathèque 2018

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 000,00	A 7 523,40	7 400,00	76,60	B 7 523,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	7 523,40	7 400,00	76,60	7 523,40
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	7 523,40	7 400,00	76,60	7 523,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		6 100,00	C 6 178,00	0,00	-78,00	D 6 178,00
13	Subventions d'investissement	6 100,00	6 178,00	0,00	-78,00	6 178,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 100,00	6 178,00	0,00	-78,00	6 178,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 345,40	D - B	-1 345,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : 110-Véhicule 2018

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		14 362,00	A	14 361,76	0,00	0,24	B	14 361,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	14 362,00		14 361,76	0,00	0,24		14 361,76
2182	Matériel de transport	14 362,00		14 361,76	0,00	0,24		14 361,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-14 361,76	D - B	-14 361,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : 111-Aire compostage

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		25 000,00	A 0,00	10 000,00	15 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00
2118	Autres terrains	25 000,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)

LIBELLE : 112-Aménagement étage OT 112-PLU ST Julien Arinthod a terminer 112-PLU ST Julien Arinthod a terminer 112-Aménagement étage OT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		136 000,00	A 3 936,00	36 000,00	96 064,00	B 3 936,00
20	Immobilisations incorporelles	36 000,00	3 936,00	36 000,00	-3 936,00	3 936,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 936,00	0,00	-3 936,00	3 936,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
2138	Autres constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	9 900,00	C 0,00	0,00	9 900,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 936,00	D - B	-3 936,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : 113-Signalétique ZA

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		2 000,00	A	1 614,00	0,00	386,00	B	1 614,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		1 614,00	0,00	386,00		1 614,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00		1 614,00	0,00	386,00		1 614,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 000,00	C	0,00	0,00	2 000,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00		0,00	0,00	2 000,00		0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	2 000,00		0,00	0,00	2 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 614,00	D - B	-1 614,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : 114-Batiments a preempter

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		95 000,00	A 36 186,89	0,00	58 813,11	B 36 186,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 000,00	36 186,89	0,00	58 813,11	36 186,89
2138	Autres constructions	95 000,00	36 186,89	0,00	58 813,11	36 186,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-36 186,89	D - B	-36 186,89

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 115 (1)
LIBELLE : 115-Aventure Jeux St Hymetière réédition

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		24 000,00	A	23 951,00	0,00	49,00	B	23 951,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00		23 951,00	0,00	49,00		23 951,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 000,00		23 951,00	0,00	49,00		23 951,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-23 951,00	D - B	-23 951,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1)
LIBELLE : 116-Refonte sentier patrimoine Arinthod

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		220,00	A	211,19	0,00	8,81	B	211,19
20	Immobilisations incorporelles	220,00		211,19	0,00	8,81		211,19
2033	Frais d'insertion	220,00		211,19	0,00	8,81		211,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-211,19	D - B	-211,19

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : 18.MOBILIER TTES ECOLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		24 625,00	A	18 178,92	300,00	6 146,08	B	151 772,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	24 625,00		18 178,92	300,00	6 146,08		151 772,32
21312	Bâtiments scolaires	8 025,00		0,00	0,00	8 025,00		0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00		0,00	0,00	0,00		4 960,99
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00		10 727,54	0,00	-727,54		96 136,32
2184	Mobilier	0,00		4 255,62	0,00	-4 255,62		28 903,61
2188	Autres immobilisations corporelles	6 600,00		3 195,76	300,00	3 104,24		21 771,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	34 809,60
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		34 809,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00		34 809,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-18 178,92	D - B	-116 962,72

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : 19-MATERIEL CC

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		9 646,00	A	3 702,66	5 900,00	43,34	B	60 727,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	9 646,00		3 702,66	5 900,00	43,34		60 727,92
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00		0,00	0,00	0,00		216,58
2181	Installat° générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		1 048,89
2183	Matériel de bureau et informatique	9 646,00		1 772,88	5 900,00	1 973,12		26 457,72
2184	Mobilier	0,00		1 929,78	0,00	-1 929,78		9 025,91
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		23 978,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 702,66	D - B	-60 727,92

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : 21-FONDS DE LIVRES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		14 100,00	A 13 198,17	900,00	1,83	B 188 061,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 100,00	13 198,17	900,00	1,83	188 061,20
2188	Autres immobilisations corporelles	14 100,00	13 198,17	900,00	1,83	188 061,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 150,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-13 198,17	D - B	-179 911,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : 40-MOBILIER MEDIATHEQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 425,00	A	1 348,55	0,00	76,45	B	60 452,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	1 425,00		1 348,55	0,00	76,45		60 452,77
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		24,99	0,00	-24,99		8 159,71
2184	Mobilier	1 425,00		1 323,56	0,00	101,44		28 795,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		23 498,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	14 843,70
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		14 843,70
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00		5 588,70
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00		9 255,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 348,55	D - B	-45 609,07

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1)
LIBELLE : 68-GS ARINTHOD

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		11 000,00	A 3 276,65	0,00	7 723,35	B 3 171 805,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 276,65	0,00	-3 276,65	136 654,19
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	127 084,81
2118	Autres terrains	0,00	162,00	0,00	-162,00	162,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	3 114,65	0,00	-3 114,65	8 091,05
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	639,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	676,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	3 035 151,30
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	480 519,07
2313	Constructions	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	2 553 112,13
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520,10

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 427 326,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257 326,98
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	34 893,45
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	63 185,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	66 618,05
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	922 630,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 276,65	D - B	-744 478,51

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 74 (1)
LIBELLE : 74-Matériel CLSH 2011

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		24 138,00	A 24 137,04	0,00	0,96	B 61 187,78
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 138,00	24 137,04	0,00	0,96	61 187,78
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	202,49	0,00	-202,49	5 414,72
2184	Mobilier	0,00	6 889,73	0,00	-6 889,73	20 817,91
2188	Autres immobilisations corporelles	24 138,00	17 044,82	0,00	7 093,18	34 955,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 137,04	D - B	-61 187,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84 (1)
LIBELLE : 84-Tous bâtiments

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		13 000,00	A	0,00	9 500,00	3 500,00	B	19 492,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00		0,00	9 500,00	3 500,00		19 492,26
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00		3 630,00
2132	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00		5 380,86
2138	Autres constructions	13 000,00		0,00	9 500,00	3 500,00		0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00		10 481,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-19 492,26

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 86 (1)
LIBELLE : 86-Pic Oliferne

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		124 000,00	A 900,00	0,00	123 100,00	B 47 522,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	900,00	0,00	-900,00	44 982,00
2031	Frais d'études	0,00	900,00	0,00	-900,00	44 982,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 000,00	0,00	0,00	124 000,00	2 540,40
2181	Installat° générales, agencements	124 000,00	0,00	0,00	124 000,00	2 540,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		84 388,00	C 14 550,00	0,00	69 838,00	D 14 550,00
13	Subventions d'investissement	84 388,00	14 550,00	0,00	69 838,00	14 550,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	14 550,00	0,00	-14 550,00	14 550,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	84 388,00	0,00	0,00	84 388,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	13 650,00	D - B	-32 972,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87 (1)
LIBELLE : 87-Transfert ZA

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		65 000,00	A 24 890,75	0,00	40 109,25	B 33 640,29
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	24 890,75	0,00	40 109,25	33 640,29
2111	Terrains nus	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	2 092,90
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	6 656,64
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	24 890,75	0,00	5 109,25	24 890,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 890,75	D - B	-33 640,29

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88 (1)
LIBELLE : 88-Atelier R Marichy

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		5 000,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 89 (1)
LIBELLE : 89-Fibre optique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		300 000,00	A 245 545,00	10 000,00	44 455,00	B 245 545,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00	245 545,00	10 000,00	44 455,00	245 545,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	300 000,00	245 545,00	10 000,00	44 455,00	245 545,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		105 000,00	C 0,00	0,00	105 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-245 545,00	D - B	-245 545,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : 90-Projet Territoire - Schéma Déplacement Doux

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
				0,00	0,00	20 412,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 412,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	20 412,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		4 900,00	C	0,00	4 900,00	0,00
				4 900,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	4 900,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-20 412,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1)
LIBELLE : 91-Aventure Jeux Montfleur

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 435,00	A	1 434,80	0,00	0,20	B	44 876,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 435,00		1 434,80	0,00	0,20		44 876,48
2181	Installat° générales, agencements	-365,00		1 434,80	0,00	-1 799,80		41 536,48
2188	Autres immobilisations corporelles	1 800,00		0,00	0,00	1 800,00		3 340,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		11 000,00	C	12 227,99	0,00	-1 227,99	D	12 227,99
13	Subventions d'investissement	11 000,00		12 227,99	0,00	-1 227,99		12 227,99
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		12 227,99	0,00	-12 227,99		12 227,99
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 000,00		0,00	0,00	11 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	10 793,19	D - B	-32 648,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92 (1)
LIBELLE : 92-Revitalisation 2 bourgs

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		53 501,00	A	33 060,00	20 441,00	0,00	B	33 558,04
20	Immobilisations incorporelles	53 501,00		33 060,00	20 441,00	0,00		33 558,04
2031	Frais d'études	53 501,00		33 060,00	20 441,00	0,00		33 558,04
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		40 500,00	C	0,00	36 000,00	4 500,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	40 500,00		0,00	36 000,00	4 500,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 500,00		0,00	18 000,00	4 500,00		0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	18 000,00		0,00	18 000,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-33 060,00	D - B	-33 558,04

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93 (1)
LIBELLE : 93-Batiments scolaires et periscolaires

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		16 189,00	A 10 332,00	0,00	5 857,00	B	36 443,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	16 189,00	10 332,00	0,00	5 857,00		36 443,90
21312	Bâtiments scolaires	16 189,00	10 332,00	0,00	5 857,00		34 161,50
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 282,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	-10 332,00	D - B	-36 443,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1)
LIBELLE : 94-Site Internet

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A 19 227,12	772,00	0,88	B 19 227,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	19 227,12	772,00	0,88	19 227,12
2181	Installat° générales, agencements	20 000,00	19 227,12	772,00	0,88	19 227,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-19 227,12	D - B	-19 227,12

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1)
LIBELLE : 95-PLUI

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		170 000,00	A 5 504,67	20 000,00	144 495,33	B 23 730,44
20	Immobilisations incorporelles	170 000,00	5 504,67	20 000,00	144 495,33	23 730,44
202	Frais réalisat° documents urbanisme	170 000,00	5 504,67	20 000,00	144 495,33	23 730,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		80 000,00	C 0,00	50 000,00	30 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	50 000,00	30 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	80 000,00	0,00	50 000,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 504,67	D - B	-23 730,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96 (1)
LIBELLE : 96-TIERS LIEUX

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		122 100,00	A 72 120,00	20 000,00	29 980,00	B 72 414,18
20	Immobilisations incorporelles	122 100,00	72 120,00	20 000,00	29 980,00	72 414,18
2031	Frais d'études	122 100,00	72 120,00	20 000,00	29 980,00	72 414,18
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		61 000,00	C 0,00	20 000,00	41 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	61 000,00	0,00	20 000,00	41 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	61 000,00	0,00	20 000,00	41 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-72 120,00	D - B	-72 414,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97 (1)
LIBELLE : 97-Eau potable

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		21 700,00	A	0,00	21 700,00	B 2 408,28
20	Immobilisations incorporelles	21 700,00	0,00	0,00	21 700,00	70,00
2031	Frais d'études	21 700,00	0,00	0,00	21 700,00	70,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 338,28
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 338,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		9 360,00	C	0,00	9 360,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	9 360,00	0,00	0,00	9 360,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 360,00	0,00	0,00	9 360,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 408,28

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98 (1)
LIBELLE : 98-Etude Coiselet

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		24 804,00	A	24 804,00	0,00	0,00	B	51 948,00
20	Immobilisations incorporelles	19 804,00		24 804,00	0,00	-5 000,00		51 948,00
2031	Frais d'études	19 804,00		24 804,00	0,00	-5 000,00		51 948,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00		0,00
2138	Autres constructions	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		36 000,00	C	0,00	0,00	36 000,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	36 000,00		0,00	0,00	36 000,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	36 000,00		0,00	0,00	36 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 804,00	D - B	-51 948,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99 (1)
LIBELLE : 99-Antenne OT Arinthod

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		190 000,00	A 6 309,97	10 000,00	173 690,03	B 87 640,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	281,08
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	281,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 000,00	6 309,97	10 000,00	173 690,03	87 359,51
2138	Autres constructions	190 000,00	3 314,64	10 000,00	176 685,36	84 364,18
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	653,60	0,00	-653,60	653,60
2184	Mobilier	0,00	2 281,75	0,00	-2 281,75	2 281,75
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	59,98	0,00	-59,98	59,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	30 000,00	C 0,00	0,00	30 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 309,97	D - B	-87 640,59

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 828 852,74									
1641 Emprunts en euros (total)					6 549 500,00									
	CAF JURA	23/09/2009		23/09/2010	24 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6
0 016 554	CREDIT FONCIER	03/01/2012		11/04/2012	550 000,00	F		4,909	5,005		T	P		A-1
070138	Banque de Financement Trésorerie	29/06/2007		15/05/2008	500 000,00	V		4,145	1,891		A	P		A-1
070219	Banque de Financement Trésorerie	27/07/2007		15/11/2007	1 500 000,00	F		3,810	3,214		A	X Echéance progressive		A-1
07106213	Etablissement BPFC ARINTHOD	16/09/2009		16/12/2009	740 000,00	V		2,000	2,033		T	X Echéance constante		A-1
08711303	Etablissement BPFC ARINTHOD	02/11/2015		10/02/2016	120 000,00	F		1,590	1,599		T	X Echéance constante		A-1
3083392W	CREDIT FONCIER	22/07/2014		25/11/2014	1 400 000,00	F		2,850	3,177		T	X Echéance constante		A-1
55015259632	CREDIT AGRICOLE	10/06/2004		05/06/2005	600 000,00	F		3,400	2,767		A	X Echéance constante		A-1
56025793376	CREDIT AGRICOLE	25/02/2009		25/05/2010	505 000,00	F		2,380	2,436		T	X Echéance constante		A-1
BFT 060328	Crédit Agricole - corporate & investissement bank	15/09/2012		15/09/2013	413 500,00	F		2,010	3,017		A	X Echéance progressive		A-1
MPH274108 / 0292866	CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/08/2004		01/10/2005	197 000,00	F		2,284	2,102		A	X Echéance progressive		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					279 352,74									
MPH274104 / 0292862	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/08/2005		01/01/2006	279 352,74	R		2,240	1,884		T	X Echéance constante		A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CTE PETITE MONTAGNE - Budget Principal 050 - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 828 852,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 317 529,04					324 533,41	124 926,57	0,00	23 680,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 283 161,88					303 732,03	124 926,57	0,00	23 680,05
0 016 554		0,00	F-6	2 400,00	0,75	F		0,000	2 400,00	0,00	0,00	0,00
070138		0,00	A-1	419 430,80	13,08	F		5,005	22 111,89	21 220,32	0,00	4 601,93
070219		0,00	A-1	296 512,35	9,42	V		1,891	23 965,08	7 050,95	0,00	4 072,13
07106213		0,00	A-1	1 181 205,44	21,92	F		3,214	39 308,56	42 451,00	0,00	5 795,03
08711303		0,00	A-1	434 147,42	10,75	V		2,033	35 851,01	9 132,20	0,00	0,00
3083392W		0,00	A-1	98 228,95	11,92	F		1,599	7 372,47	1 635,25	0,00	221,26
55015259632		0,00	A-1	1 061 843,34	10,67	F		3,177	83 276,42	31 751,16	0,00	3 026,25
56025793376		0,00	A-1	201 857,27	5,50	F		2,767	33 642,88	0,00	0,00	3 948,66
BFT 060328		0,00	A-1	361 234,94	16,17	F		2,436	18 858,99	6 964,45	0,00	678,05
MPH274108 / 0292866		0,00	A-1	210 280,00	7,75	F		3,017	21 390,00	4 721,24	0,00	1 244,51
		0,00	A-1	16 021,37	0,83	F		2,102	15 554,73	0,00	0,00	92,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		34 367,16					20 801,38	0,00	0,00	0,00
MPH274104 / 0292862		0,00	A-1	34 367,16	1,83	R		1,884	20 801,38	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CTE PETITE MONTAGNE - Budget Principal 050 - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 317 529,04					324 533,41	124 926,57	0,00	23 680,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
	CAF JURA	24 000,00	2 400,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,06
TOTAL (F)		24 000,00	2 400,00						0,00			0,00	0,00	0,06
TOTAL GENERAL		24 000,00	2 400,00						0,00			0,00	0,00	0,06

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

CTE PETITE MONTAGNE - Budget Principal 050 - CA - 2018

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 315 129,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,06
	Montant en euros						2 400,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		350 000,00	336 312,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		330 000,00	322 985,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	330 000,00	299 783,86
1643	Emprunts en devises	0,00	20 801,38
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	2 400,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	13 327,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 000,00	13 327,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	336 312,24	236 013,00	473 288,78	1 045 614,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 586 688,00	III 180 204,25
Ressources propres externes de l'année (a)		80 157,00	60 931,00
10222	FCTVA	71 884,00	52 556,67
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes du GFP	8 273,00	8 374,33
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 506 531,00	119 273,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	500,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	8 000,00	7 134,42
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000,00	1 222,21
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 000,00	895,27
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	9 000,00	12 316,75
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	200,00	145,09
28132	Immeubles de rapport	27 000,00	24 789,74
281568	Autres matériels, outillages incendie	300,00	297,30
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	3 640,28
28181	Installations générales, aménagt divers	3 500,00	19 014,79
28182	Matériel de transport	2 500,00	2 207,03
28183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	9 234,83
28184	Mobilier	22 000,00	17 580,51
28188	Autres immo. corporelles	47 000,00	20 795,03
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 281 531,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	180 204,25	246 254,00	0,00	604 490,78	1 030 949,03

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 045 614,02
Ressources propres disponibles	IV	1 030 949,03
Solde	V = IV - II (3)	-14 664,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Travaux voirie 2015				Date de la délibération : 14/04/2015	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	
458102 (2)	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	
RECETTES (b)	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458202 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 654,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7 654,25	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/02/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	962,80	0,00	10
23/02/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	574,50	0,00	5
26/02/2018	INV224 Etude lac Coiselet	2 620,36	0,00	5
26/02/2018	Aventure Jeux Montfleur	770,00	0,00	10
26/02/2018	INV224 Etude lac Coiselet	4 435,08	0,00	5
26/02/2018	INV224 Etude lac Coiselet	1 418,07	0,00	5
26/02/2018	INV224 Etude lac Coiselet	2 216,95	0,00	5
26/02/2018	Materiel divers 2018	828,88	0,00	10
26/02/2018	Travaux VOIRIE 2018	756,96	0,00	0
26/02/2018	Travaux VOIRIE 2018	348,00	0,00	0
27/02/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	171,35	0,00	10
27/02/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	153,88	0,00	10
27/02/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	139,44	0,00	10
27/02/2018	Materiel divers 2018	887,46	0,00	10
27/02/2018	INV222 Revitalisation 2 bourgs	8 010,00	0,00	5
27/02/2018	Etude Oliferne	900,00	0,00	5
27/02/2018	INV229 Etude déplacement doux	5 160,00	0,00	5
21/03/2018	Eaux pluviales Morges - Eaux pluviales création regard	5 648,04	0,00	0
21/03/2018	INV229 Etude déplacement doux	21 900,00	0,00	5
21/03/2018	INV229 Etude déplacement doux	6 360,00	0,00	5
02/05/2018	Materiel divers 2018	490,99	0,00	10
02/05/2018	INV2242018 Etude Coiselet	1 611,05	0,00	5
02/05/2018	Travaux VOIRIE 2018	829,20	0,00	0
02/05/2018	INV2242018 Etude Coiselet	1 757,93	0,00	5
02/05/2018	INV2242018 Etude Coiselet	3 220,92	0,00	5
02/05/2018	INV2242018 Etude Coiselet	1 903,64	0,00	5
09/05/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	653,60	0,00	5
19/05/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	2 281,75	0,00	10
22/05/2018	INV228Ter OT travaux enseigne	1 005,24	0,00	0
22/05/2018	INV235Emergence projets - INV235Emergence projets	12 000,00	0,00	5
22/05/2018	INV228Ter OT travaux enseigne	663,00	0,00	0
22/05/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	536,88	0,00	5
23/05/2018	Materiel divers 2018	1 614,00	0,00	10
23/05/2018	INVEPLUV002 Agea Darit	3 156,44	0,00	0
23/05/2018	Eaux pluviales Morges - Eaux pluviales création regard	942,00	0,00	0
11/06/2018	Materiel divers 2018	174,00	0,00	10
11/06/2018	INVEPLUV004 Viremont	12 446,28	0,00	0
11/06/2018	INVEPLUV004 Thoirette Molards puits perdu	1 718,10	0,00	0
11/06/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	1 080,00	0,00	10
11/06/2018	INV237 Maison CARRETERO - Del vente Carretero - DPU	33 600,00	0,00	0
11/06/2018	Travaux VOIRIE 2018	6 825,18	0,00	0
11/06/2018	INV236 Voiture Clio 2018	13 361,76	0,00	8
11/06/2018	INV2242018 Etude Coiselet	4 620,00	0,00	5
06/07/2018	Travaux VOIRIE 2018	139 129,86	0,00	0
09/07/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	1 110,70	0,00	10
13/07/2018	INV238 Etude lieu unique	9 360,00	0,00	5
13/07/2018	INV238 Etude lieu unique	5 460,00	0,00	5
13/07/2018	INV238 Etude lieu unique	8 580,00	0,00	5
17/07/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	2 880,00	0,00	10
17/07/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	1 080,00	0,00	10
17/07/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	107,71	0,00	5
17/07/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	1 236,00	0,00	5
17/07/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	24,99	0,00	5
17/07/2018	INV30 2018 Fonds livres	217,88	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/07/2018	Materiel divers 2018	945,00	0,00	10
17/07/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	603,56	0,00	10
18/07/2018	ETUDE aménagement OT	1 968,00	0,00	5
18/07/2018	INV221A panneau Montfleury Av Jeux	664,80	0,00	10
18/07/2018	INV239 Terrain GS Arinthod	162,00	0,00	0
18/07/2018	Batiment OT groupama marthouret	1 646,40	0,00	0
18/07/2018	Materiel divers 2018	907,04	0,00	10
20/07/2018	INV230 Documents d'urbanisme carte communale	2 880,00	0,00	10
07/08/2018	INVEPLUV004 Thoirette Molards puits perdu	3 576,00	0,00	0
07/08/2018	Travaux VOIRIE 2018	8 238,00	0,00	0
07/08/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	5 191,48	0,00	5
07/08/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	324,87	0,00	10
07/08/2018	INV30 2018 Fonds livres	695,69	0,00	5
07/08/2018	INV240 Site Internet - INV240 Site INternet - INV240 Site Internet	7 945,73	0,00	10
07/08/2018	INVEPLUV004 Viremont	3 744,00	0,00	0
07/08/2018	INVEPLUV004 Viremont	28 912,08	0,00	0
07/08/2018	ETUDE aménagement OT	1 968,00	0,00	5
14/08/2018	INVEPLUV004 Viremont	28 912,08	0,00	0
21/08/2018	INV30 2018 Fonds livres	629,80	0,00	5
21/08/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	355,20	0,00	5
21/08/2018	INV241 Matériel informatique mediatheque 2018	648,00	0,00	5
22/08/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	720,00	0,00	10
29/08/2018	INV30 2018 Fonds livres	22,00	0,00	5
31/08/2018	INV30 2018 Fonds livres	57,00	0,00	5
04/09/2018	Materiel divers 2018	-945,00	0,00	10
04/09/2018	Materiel divers 2018	115,00	0,00	10
06/09/2018	Travaux VOIRIE 2018	71 742,30	0,00	0
07/09/2018	Materiel divers 2018	4 976,34	0,00	10
18/09/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	440,47	0,00	10
18/09/2018	Materiel divers 2018	519,00	0,00	10
18/09/2018	Materiel divers 2018	821,08	0,00	10
26/09/2018	INV241 Matériel informatique mediatheque 2018	5 195,40	0,00	5
02/10/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	1 929,78	0,00	10
09/10/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	119,95	0,00	10
10/10/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	245,54	0,00	10
19/10/2018	INV30 2018 Fonds livres	90,09	0,00	5
19/10/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 118,28	0,00	5
19/10/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 225,67	0,00	5
21/10/2018	Materiel divers 2018	1 105,01	0,00	10
19/11/2018	INV240 Site Internet - INV240 Site INternet - INV240 Site Internet	9 401,16	0,00	10
19/11/2018	INV243 Travaux ZA	4 591,00	0,00	0
19/11/2018	INV243 Travaux ZA	1 380,00	0,00	0
19/11/2018	Materiel divers 2018	406,75	0,00	10
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	30,00	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	114,27	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 408,16	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 085,27	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 214,40	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	589,47	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	187,59	0,00	5
19/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	34,00	0,00	5
23/11/2018	INV238 Etude lieu unique	18 000,00	0,00	5
26/11/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	384,71	0,00	10
26/11/2018	Materiel divers 2018	384,71	0,00	10
29/11/2018	INV240 Site Internet - INV240 Site INternet - INV240 Site Internet	1 880,23	0,00	10
29/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	389,03	0,00	5
29/11/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 222,22	0,00	5
01/12/2018	Etagere Plonge	210,00	0,00	0
03/12/2018	Refonte sentier patrimoine Arinthod	211,19	0,00	5
03/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	406,75	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/12/2018	INV237 Maison CARRETERO - Del vente Carretero-DPU	2 586,89	0,00	0
06/12/2018	INV222 Revitalisation 2 bourgs	14 100,00	0,00	5
06/12/2018	INV238 Etude lieu unique	6 630,00	0,00	5
06/12/2018	INV238 Etude lieu unique	3 900,00	0,00	5
06/12/2018	INV238 Etude lieu unique	8 190,00	0,00	5
06/12/2018	INV237 Maison CARRETERO - Del vente Carretero-DPU	2 586,89	0,00	0
06/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	21,66	0,00	5
06/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 283,42	0,00	5
06/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	1 065,28	0,00	5
06/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	518,65	0,00	5
11/12/2018	INV245 2018 DEPLOIMENT DU TRES HAUT DEBIT	245 545,00	0,00	15
14/12/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	2 848,00	0,00	10
14/12/2018	INV233 2184 2018 Mobilier GS ST J maternelle	5 338,56	0,00	10
14/12/2018	INV221 2018 AVENTURE JEUX ST HYMETIERE	23 951,00	0,00	15
14/12/2018	Materiel divers 2018	625,00	0,00	10
14/12/2018	INV30 2018 Fonds livres	755,83	0,00	5
14/12/2018	Travaux VOIRIE 2018	6 582,00	0,00	0
19/12/2018	INV233 2183 2018 Video projecteur Ec Thoirette	4 606,36	0,00	5
20/12/2018	Ecole Primaire Arinthod Restructurat°	3 114,65	0,00	0
21/12/2018	INV245 2018 DEPLOIMENT DU TRES HAUT DEBIT	130 525,00	0,00	15
21/12/2018	Travaux VOIRIE 2018	-22 703,70	0,00	0
21/12/2018	INV243 Travaux ZA	22 703,70	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 038 661,61	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
19/12/2018	Etagere Plonge	210,00	0	0,00	210,00	210,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		210,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 210,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ADAPEMONT	6 000,00	Aide Festival Bouche à oreille
ADAPEMONT	4 200,00	Participation Oliferne
Etable de M Plus	2 500,00	Aide fonctionnement
Les Morillons	1 500,00	Aide fonctionnement 2018
Ligue Enseignement Franche Comté	2 600,00	Aide cinéma 2018
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	16 800,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de communication	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de développement	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
tecnicien environnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MAITRE NAGEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitre nageur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT PATRIMOINE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT CONSERVATION PATRIMOINE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	A
Agent de communication	C	ADM		0,00	A	A
Agent de développement	A	ADM		0,00	A	A
Animateur		ANIM		0,00	A	A
Maitre nageur		SP		0,00	A	A
tecnicien environnement		TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprentie		ANIM		0,00	A	A
CAE		ANIM		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 915 706,00	1 740 199,91	236 013,00	939 493,09
RECETTES	2 915 706,00	929 453,22	246 254,00	1 739 998,78
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 290 581,00	4 744 364,74	0,00	1 546 216,26
RECETTES	6 290 581,00	6 349 176,85	0,00	-58 595,85

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Budget ASSAINISSEMENT -060 / N°SIRET : 20001206000022				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 395 398,00	435 269,05	688 094,00	272 034,95
RECETTES	1 395 398,00	589 929,19	103 170,00	702 298,81
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	620 447,00	573 203,11	0,00	47 243,89
RECETTES	620 447,00	623 552,45	0,00	-3 105,45

BUDGET : BUDGET ZONE ACTIVITES-070 / N°SIRET : 20001206000048				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	423 112,00	128 740,25	0,00	294 371,75
RECETTES	423 112,00	0,00	0,00	423 112,00
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	314 773,00	372,95	0,00	314 400,05
RECETTES	314 773,00	19 401,51	0,00	295 371,49

BUDGET : SPANC ASSAINISSEMENT -065 / N°SIRET : 20001206000030				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 851,78	0,00	0,00	14 851,78
RECETTES	14 851,78	14 851,02	0,00	0,76
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	319 851,00	154 239,42	0,00	165 611,58
RECETTES	319 851,00	162 697,79	0,00	157 153,21

BUDGET : FERME RELAIS Les Perris -071 / N°SIRET : 20001206000055				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 308,00	17 305,56	0,00	2,44
RECETTES	17 308,00	12 855,56	0,00	4 452,44

BUDGET : FERME RELAIS Les Perris -071 / N°SIRET : 20001206000055				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 289,00	10 760,15	0,00	4 528,85
RECETTES	15 289,00	15 280,10	0,00	8,90

BUDGET : BATIMENT PFC- 072 / N°SIRET : 20001206000063				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	142 182,00	142 180,57	0,00	1,43
RECETTES	142 182,00	104 096,67	0,00	38 085,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	362 051,00	136 111,36	0,00	225 939,64
RECETTES	362 051,00	363 489,33	0,00	-1 438,33

BUDGET : 3 LOGEMENTS TEMPORAIRES-073 / N°SIRET : 20001206000071				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 809,00	21 253,17	0,00	555,83
RECETTES	21 809,00	7 245,10	0,00	14 563,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	42 472,00	26 768,04	0,00	15 703,96
RECETTES	42 472,00	9 337,11	0,00	33 134,89

BUDGET : CHAUFFERIE BOIS - 075 / N°SIRET : 20001206000097				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	169 270,00	147 027,40	0,00	22 242,60
RECETTES	196 232,74	115 251,79	0,00	80 980,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	342 534,00	278 873,92	0,00	63 660,08
RECETTES	342 534,00	311 632,66	0,00	30 901,34

BUDGET : Natura 2000 - Petite Montagne-076 / N°SIRET : 20001206000105				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 501,00	6 497,27	0,00	3,73
RECETTES	6 501,00	2 449,16	0,00	4 051,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	554 538,00	447 292,20	0,00	107 245,80
RECETTES	554 538,00	348 957,73	0,00	205 580,27

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	5 106 137,78	2 638 473,18	924 107,00	1 543 557,60
RECETTES	5 133 100,52	1 776 131,71	349 424,00	3 007 544,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 862 536,00	6 371 985,89	0,00	2 490 550,11
RECETTES	8 862 536,00	8 203 525,53	0,00	659 010,47
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 968 673,78	9 010 459,07	924 107,00	4 034 107,71
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 995 636,52	9 979 657,24	349 424,00	3 666 555,28

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 106 137,78	2 638 473,18	924 107,00	1 543 557,60
RECETTES	5 133 100,52	1 776 131,71	349 424,00	3 007 544,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 862 536,00	6 371 985,89	0,00	2 490 550,11
RECETTES	8 862 536,00	8 203 525,53	0,00	659 010,47
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 968 673,78	9 010 459,07	924 107,00	4 034 107,71
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 995 636,52	9 979 657,24	349 424,00	3 666 555,28

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	7 869 000,00	4,11	13,69	13,23	1 077 266,00	17,88
TFPB	7 276 000,00	1,82	10,13	0,00	737 059,00	1,82
TFPNB	609 500,00	1,22	22,79	0,00	138 905,00	1,22
CFE	2 620 000,00	0,44	22,97	-0,03	601 814,00	0,41
TOTAL	18 374 500,00	2,56			2 555 044,00	7,61

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 30
 VOTES :
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2019

Présenté par (1) Le Président.
 A Arinthod, le 09/04/2019
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Arinthod, le 09/04/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019, et de la publication le 16/04/2019
A Arinthod, le 16/04/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



Convention attribuant une aide du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

- F.N.A.D.T. -

Convention Interrégionale de Massif du Jura (Investissement) Programme 0112 (Aménagement du Territoire)

ENTRE

L'ETAT, représenté par le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, préfet coordonnateur pour le Massif du Jura, d'une part,

ET

La Communauté de Communes Petite Montagne, représentée par son président, Monsieur Jean-Louis DELORME, d'autre part,

VU la loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire modifiée par la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;

VU la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

VU le décret n°2002-955 du 4 juillet 2002 relatif aux compétences interdépartementales et interrégionales des préfets et aux compétences des préfets coordonnateurs de massif, modifié par le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU la circulaire du Premier Ministre du 9 novembre 2000 relative aux interventions du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire ;

VU la circulaire du Ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire en date du 17 octobre 2003 relative aux modalités d'application du décret n°2002-955 du 4 juillet 2002 ;

VU la circulaire du Premier Ministre en date du 16 juin 2004 relative aux modalités d'application du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 ;

VU la Convention de Massif 2015-2020 signée le 3 juillet 2015 ;

VU la demande formulée par le titulaire le 15 mars 2018 accompagnée

VU la Conférence Interrégionale de Programmation du 7 juin 2018 ;

VU le rapport du commissaire à l'aménagement du massif jurassien ;

sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Le titulaire s'engage avec la participation financière du FNADT (Convention Interrégionale de Massif du Jura) à réaliser une étude d'opportunité pour l'implantation d'un lieu unique à Arinthod : pôle entrepreneurial, espace numérique, culturel et social.

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ACTION - MISE EN ŒUVRE

Le projet repose sur le recrutement de prestataires extérieurs chargés de diagnostiquer les potentialités de développement du projet de lieu unique, notamment en termes d'activités économiques pertinentes, et d'en définir les contours.

ARTICLE 3 - DUREE DE L'ACTION

L'action se déroulera du 10/04/2018 au 31/12/2019, date limite pour l'acquittement des factures ou autres dépenses.

ARTICLE 4 - FINANCEMENT DE L'ACTION

Le titulaire évalue le coût total de l'action à 51 675 € HT selon l'annexe financière ci-jointe présentant le budget prévisionnel de l'action et détaillant les principaux postes de dépenses et de recettes (plan de financement).

Le montant de l'aide de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire est fixé à 15 502,50 € soit 30 % du montant de la dépense éligible.

ARTICLE 5 - MODALITES DE PAIEMENT

Le versement de la subvention sera effectué sur justification de la réalisation de l'opération et de sa conformité au projet visé dans la présente décision.

Le titulaire s'engage à déposer un état récapitulatif qu'il certifie exact des dépenses réalisées conformément au programme retenu, accompagné des pièces justificatives et factures acquittées relatives à ces dépenses.

La subvention sera calculée dans la limite du montant prévisionnel sur production par le titulaire des justificatifs prévus à l'article 6 ci-après.

S'il est constaté un montant de dépenses inférieur au plan de financement prévisionnel, la subvention FNADT sera ajustée.

L'ordonnateur de la dépense est le préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le comptable assignataire est le Directeur régional des finances publiques.

La dépense est imputée sur les crédits du programme 0112 (Aménagement du Territoire).

L'administration se libérera du montant de la participation financière de la convention par mandat de paiement au compte ouvert au nom de :

Maître d'ouvrage : CC Petite Montagne
Domiciliation : Trésorerie Arinthod
Code banque : 30001
Code guichet : 00486
N° de compte : C3930000000 Clé RIB : 83

ARTICLE 6 - CONTROLE

Le suivi de la réalisation de l'action est assuré par le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura, auquel le titulaire présentera un compte rendu technique et financier définitif.

Ce compte-rendu comportera un état détaillé des dépenses réalisées, certifié exact par le titulaire, et sera accompagné de tous justificatifs sous forme de factures ou autres.

Le logo fourni par le CGET (Commissariat de Massif du Jura) devra être apposé sur tout document ou sur tout équipement faisant l'objet de la présente subvention, en mentionnant que celui-ci a bénéficié de l'aide de l'Etat.

ARTICLE 7 - RESILIATION DE LA CONVENTION

Si pour une raison quelconque, le titulaire se trouvait empêché d'exécuter la mission qui lui a été confiée, celle-ci serait résiliée de plein droit quinze jours après l'envoi à l'administration d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non exécution partielle ou totale dans les délais prévus, l'Etat se réserve le droit de mettre fin à l'aide et d'exiger le reversement partiel ou total des sommes reçues dans la présente convention.

Au cas où les contrôles prévus feraient apparaître que tout ou partie des sommes versées n'ont pas été utilisées ou ont été utilisées à des fins autres que celles prévues dans la présente convention, l'Etat exigera le reversement des sommes indûment perçues par le titulaire.

Fait à Besançon, le

Le titulaire,
(cachet et signature)

le préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet coordonnateur
pour le Massif du Jura,

ANNEXE FINANCIERE

à la convention d'une subvention FNADT (Investissement)
Convention Interrégionale de Massif du Jura
Mesure 2.1
Programme 0112 (Aménagement du Territoire)

Titulaire : CC Petite Montagne

Intitulé de l'opération :

Etude lieu unique Arinthod

DEPENSES ELIGIBLES		RECETTES		%
Prestation extérieure	51 675 €	Etat (FNADT Massif)	15 502,50 €	30 %
		Europe (LEADER)	25 837,50 €	50 %
		Maître d'ouvrage	10 335,00 €	20 %
TOTAL (HT)	51 675 €	TOTAL	51 675,00 €	

Le Titulaire,
(cachet et signature)






Convention attribuant une aide du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

- F.N.A.D.T. -

Convention Interrégionale de Massif du Jura (Investissement) Programme 0112 (Aménagement du Territoire)

ENTRE

L'ETAT, représenté par le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, préfet coordonnateur pour le Massif du Jura, d'une part,

ET

La Communauté de communes de la Petite Montagne, représentée par son président, Monsieur Jean-Louis DELORME, d'autre part, ci-après dénommé « le titulaire »,

VU le décret n°2002-955 du 4 juillet 2002 relatif aux compétences interdépartementales et interrégionales des préfets et aux compétences des préfets coordonnateurs de massif, modifié par le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement matériel ou immatériel ;

VU Convention de Massif 2015-2020 signée le 3 juillet 2015 ;

VU la demande formulée par le bénéficiaire le 14 mai 2018 accompagnée du dossier d'instruction ;

VU l'avis de la Conférence Interrégionale de Programmation du 16 octobre 2018 ;

VU le rapport du commissaire à l'aménagement du massif jurassien,

sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

Le titulaire s'engage avec la participation financière du FNADT (Convention Interrégionale de Massif du Jura) à organiser l'anniversaire des 50 ans de la mise en eau du barrage de Vouglans en partenariat avec EDF et les Communautés de communes riveraines du lac.

ARTICLE 2 – CONTENU DE L'ACTION - MISE EN OEUVRE

Le projet comporte :

- L'organisation d'un évènement de type slow up autour du lac visant à promouvoir les mobilités douces,
- Le montage et la mise en œuvre d'une exposition itinérante et de conférences de sensibilisation aux énergies renouvelables.

ARTICLE 3 – DUREE DE L'ACTION

L'action se déroulera du 01/06/2018 au 31/12/2019, date limite pour l'acquittement des factures ou autres dépenses.

ARTICLE 4 – MODALITES DE FINANCEMENT

Le coût prévisionnel éligible de l'action est arrêté à 120 000 € TTC, selon l'annexe financière ci-jointe présentant le budget prévisionnel de l'action et détaillant les principaux postes de dépenses et de recettes (plan de financement).

Le montant maximum de l'aide de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire est fixé à 42 000 €, correspondant à un taux de subvention de 35 % du coût prévisionnel éligible.

S'il est constaté un montant de dépenses inférieur à celui figurant au plan de financement prévisionnel, le montant de la subvention FNADT sera ajusté par application du taux de subvention au coût final de l'opération.

ARTICLE 5 – MODALITES DE VERSEMENT

Des acomptes pourront être versés sur demande du titulaire au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ils ne pourront excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention. Le titulaire s'engage à déposer, à l'appui de ses demandes de paiements d'acomptes, un état récapitulatif qu'il certifie exact des dépenses réalisées conformément au programme retenu, accompagné des pièces justificatives et factures acquittées relatives à ces dépenses.

Le solde sera calculé dans la limite du montant maximum prévisionnel de la subvention, déduction faite de l'avance et des acomptes versés sur production par le titulaire d'un compte rendu technique et financier définitif d'exécution de l'opération. Ce compte-rendu comportera une déclaration d'achèvement de l'opération, un décompte final des dépenses réellement effectuée, certifié exact par le titulaire, et sera accompagné de tous justificatifs sous forme de factures acquittées ou autres pièces comptables de valeur équivalente. Il comportera également la liste des aides publiques perçues et de leur montant respectif. Ces pièces devront être transmises dans un délai de 12 mois après la date prévisionnelle de fin d'opération visée à l'article 3.

L'ordonnateur de la dépense est le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le comptable assignataire est la Directrice Régionale des Finances Publiques de Bourgogne-Franche-Comté. La dépense est imputée sur les crédits du programme 0112 (Aménagement du Territoire).

L'administration se libérera du montant de la participation financière en application de la présente convention par mandat de paiement au compte ouvert au nom de :

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de la Petite Montagne
Domiciliation : Trésorerie Arinthod
Code banque : 30001
Code guichet : 00486
N° de compte : C3930000000 Clé RIB : 83

ARTICLE 6 – SUIVI

Le bénéficiaire s'engage à informer régulièrement le Commissariat de massif du Jura de l'avancement de l'opération. A cet effet, il s'engage à respecter le calendrier relatif à la remontée des factures et autres justificatifs certifiés de dépenses.

En cas de modification, en cours de réalisation, du plan de financement de l'opération, le bénéficiaire s'engage à communiquer les éléments au Commissariat de massif du Jura pour que celui-ci puisse faire procéder à une programmation modificative de l'opération. Ces corrections feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

En cas d'abandon de l'opération, le bénéficiaire s'engage à en informer le Commissariat de massif du Jura pour permettre la clôture de l'opération.

ARTICLE 7 – PUBLICITE

Le maître d'ouvrage indiquera de façon visible et explicite la participation de l'État à la réalisation de l'opération par une publicité comportant la mention « Opération soutenue par l'Etat – Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire » et le logo approprié.

ARTICLE 8 – REVERSEMENT – RESILIATION

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier, en cas de non-exécution totale ou partielle de l'opération dans les délais fixés, du non-respect du délai prévisionnel d'achèvement de l'opération mentionné à l'article 3, de modification du plan de financement, d'un changement dans l'affectation de l'opération sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention, de dépassement du montant des aides publiques, ou du refus de se soumettre aux contrôles, l'autorité de gestion pourra décider de mettre fin à l'aide et exiger le reversement partiel ou total des sommes versées.

Le bénéficiaire qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à en informer le Commissariat de massif du Jura pour permettre la clôture de l'opération et il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception de la demande de reversement.

Dans les deux cas, la résiliation sera notifiée par courrier avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – LITIGE

En cas de litige, le tribunal compétent sera le tribunal administratif de Dijon.

Fait à Besançon, le **31 OCT. 2018**

Le titulaire,
(cachet et signature)



Le Préfet de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet coordonnateur
pour le Massif du Jura

Pour le Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
L'adjointe au secrétaire général
pour les affaires régionales

Nathalie DAUSSY

ANNEXE FINANCIERE

**à la convention d'une subvention FNADT (Investissement)
Convention Interrégionale de Massif du Jura
Mesure 3.2**

Programme 0112 (Aménagement du Territoire)

Bénéficiaire :

Communauté de communes de la Petite Montagne

Intitulé de l'opération :

Cinquantième anniversaire barrage de Vouglans

DEPENSES ELIGIBLES		RECETTES		%
Exposition	60 000 €	Etat (FNADT Massif)	42 000 €	35,00 %
Animations Slow up	30 000 €	Europe (LEADER)	30 000 €	25,00 %
Sécurité et logistique	15 000 €	Département du Jura	7 058 €	5,88 %
Communication	15 000 €	Communes	9 750 €	8,12 %
		Autofinancement	31 192 €	26,00 %
TOTAL HT	120 000,00 €	TOTAL	120 000,00 €	

Le titulaire,
(cachet et signature)



PREFET DU JURA

MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
BUREAU DES FINANCEMENTS ETAT/EUROPE

Référence : BFEE/2017

Arrêté n° : MDT_BFEE 2017 du 24-04

ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DE
SUBVENTION

AU TITRE DE LA

DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX 2017

Communauté de communes de Petite
Montagne

LE PREFET DU JURA,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 créant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2006 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ;

Vu le décret n°2011-514 du 10 mai 2011 relatif aux dotations de l'État aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales des départements ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2334-32 à L 2334-39 et R 2334-19 à R 2334-35 ;

Vu les critères de répartition adoptés par la commission d'élus réunie le 11 octobre 2016 fixant les catégories d'opérations prioritaires ;

Vu les dossiers de demande de subvention présentés par les collectivités éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1er : Il est accordé à la **communauté de communes de Petite Montagne**, sur le programme 119 du budget du Ministère de l'Intérieur, une subvention pour l'étude de programmation – revitalisation.

- Montant des travaux subventionnables HT : **45 000,00 €**
- Taux de subvention : **40 %**
- Montant de la subvention : **18 000,00 €**

.../...

Le montant définitif de la subvention sera calculé en appliquant à la dépense réelle hors taxe dans la limite du montant prévisionnel de la subvention le taux mentionné ci-dessus

Article 2 : Le bénéficiaire devra informer le préfet de la date de commencement de l'opération.

Si, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la notification de la subvention, l'opération n'a reçu aucun commencement d'exécution, la décision attributive deviendra caduque.

Article 3 : Lorsque le bénéficiaire de la subvention n'a pas déclaré l'achèvement de l'opération dans un délai de quatre ans à compter de la date de déclaration du début d'exécution, celle-ci est considérée comme terminée. Le préfet liquide l'opération. Aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après l'expiration de ce délai.

Article 4 : Le paiement de la subvention interviendra en fonction de l'avancement de l'opération :

- une avance représentant 30 % du montant prévisionnel est versée au vu du document informant le préfet du commencement d'exécution de l'opération.
- des acomptes, n'excédant pas au total 80 % du montant prévisionnel de la subvention, peuvent être versés en fonction de l'avancement de l'opération, au vu des pièces justificatives des paiements effectués accompagnées d'un état récapitulatif détaillé, certifié par le maire ou le président de l'EPCI et par le comptable public de la commune ou de l'EPCI (transmission par voie postale).
- le solde de la subvention est versé après transmission, par voie postale, des justificatifs suivants :
 - ▶ des factures acquittées accompagnées d'un tableau récapitulatif détaillé, certifié par le maire ou le président de l'EPCI. L'état récapitulatif peut se présenter sous la forme d'une liste de mandats de paiement dont le règlement est certifié par le comptable public de la commune ou de l'EPCI.
 - ▶ d'un certificat signé par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale attestant l'achèvement de l'opération ainsi que la conformité de ses caractéristiques par rapport à l'arrêté attributif et mentionnant le coût final de l'opération ainsi que ses modalités définitives de financement (modèle joint au présent arrêté).

Les sommes seront versées au compte ouvert au nom de chaque collectivité. L'ordonnateur secondaire est le Préfet du Jura ; le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques.

Article 5 : Un reversement total ou partiel de la présente subvention interviendra dans les trois cas suivants :

- modification sans autorisation de l'affectation de l'investissement subventionné
- dépassement du plafond de 80% prévu pour le cumul des aides publiques
- non réalisation de l'opération dans le délai de 4 ans prévu pour l'achèvement de l'opération

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura et le Directeur Régional des Finances Publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le 24 AVR. 2017

Le Préfet,

Richard VIGNON

CONVENTION
relative à l'exécution de travaux d'investissement de voirie 2018

Définition des modalités de financement des travaux
Entre la Communauté de Communes Petite Montagne et la Commune
de Saint Hymetière Sur Valouse

Entre la Communauté de Communes Petite Montagne représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis DELORME agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 04 avril 2013

Et la Commune de Saint Hymetière Sur Valouse représentée par son Maire Jean Yves BUCHOT, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du _____ fixant les modalités de règlement

Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2007 de Monsieur le Préfet du Jura autorisant la fusion des Communautés de Communes Valous'Ain et Val Suran - Petite Montagne.

Vu le paragraphe des statuts "4-4 Voirie" alinéa "d" et le règlement de voirie joint rappelant les fonds de concours.

Compte tenu des articles L.5214-16-1 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales et responsabilités locales, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Communauté de Communes Petite Montagne, a réalisé des travaux de voirie sur la Commune de Saint Hymetière Sur Valouse sur l'année 2018 pour la somme de : **72 000,00**
Rue des Genevriers € HT FCTVA

Article 2 :

La Commune s'engage à régler dès réalisation des travaux la somme de **36 000,00** € à la Communauté de Communes.

Article 3 :

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

Travaux 2018

Dépenses HT FCTVA	72 000,00 €
Part Commune 50 % du HT	36 000,00 €

Etabli en deux exemplaires à Arinthod le 12 décembre 2018

Le Président
Jean-Louis DELORME

Le Maire
BUCHOT Jean Yves





PREFET DU JURA

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 039-200012060-20190409-BPNOTIFRECETTES-BF

CO

03 AOUT 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PETITE MONTAGNE

Lons-le-Saunier, le 26 JUIL. 2018

BUREAU DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU D'APPUI TERRITORIAL ET FINANCIER

Affaire suivie par :
Stéphane GLÉNADEL
☎ 03.84.86.86.14
stephane.glenadel@jura.gouv.fr

Anne-Sophie CHRÉTIEN
☎ 03.84.86.86.22
anne-sophie.chretien@jura.gouv.fr

Le Préfet du Jura

à

la communauté de communes Petite Montagne

Objet : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - 2018

J'ai le plaisir de vous informer qu'une suite favorable a été réservée à votre demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 pour le projet suivant : l'élaboration du PLUI.

Montant HT des travaux éligibles : **364 500,00 €**

Taux de subvention : **50 %**

Montant de la subvention accordée : **182 250 €**

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté attributif de subvention.

Le montant définitif de la subvention sera calculé en appliquant le taux mentionné ci-dessus à la dépense réelle hors taxe dans la limite du montant prévisionnel. Aucune demande de réévaluation ne pourra être prise en compte.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur la nécessité d'informer mes services, le plus en amont possible, de l'état d'avancement de votre projet (retards, modification de prix...).

D'autre part, je vous informe de la nécessité de prévenir mes services du démarrage des travaux. Vous trouverez donc ci-joint une fiche de déclaration de commencement d'exécution à retourner dûment complétée.

Le Préfet,

Richard VIGNON

NOTIFICATION D'AIDE REGIONALE
ACCUSE DE RECEPTION

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le



ID : 039-200012060-20190409-BPNOTIFRECETTES-BF

Identification

Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan CS 51857
25 031 Besançon Cedex

Services Développement Territorial
Tél. : 03.81.61.64.49
Fax. : 03.81.83.12.92

Commission permanente du 20/10/2017

Bénéficiaire de l'aide

Communauté de communes Petite Montagne

Objet de l'aide

Réalisation d'un schéma directeur de déplacements doux dans le cadre du Contrat d'Aménagement et de Développement Durable du Pays Lédonien

Montant de l'aide

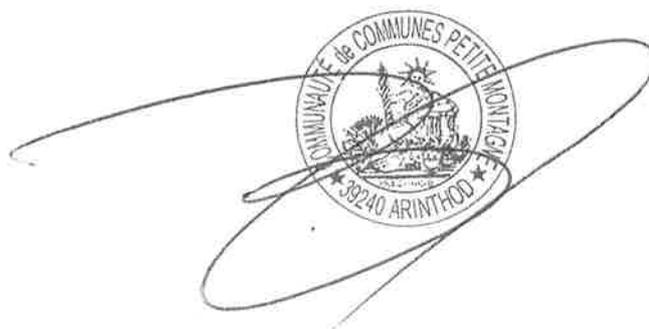
4 000 €

Accusé de réception

Le bénéficiaire de l'aide certifie avoir reçu la lettre de notification et ses annexes le

...15/12/2017...

A Arinthod, le 15/12/17



**Communauté de communes PETITE MONTAGNE
39 240 ARINTHOD**

DECISION 1 du 29 janvier 2019

DECISION 1 -2019.01.29

Domaine : Gestion du patrimoine

**Location d'un logement de la communauté de communes situé à ARINTHOD
Résiliation du bail de location
Remboursement caution au profit de Monsieur Claude RENAUD**

Le Président de la communauté de communes Petite Montagne

VU la loi du 31 décembre 1970

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 20 mai 2014, portant pouvoirs et délégation à Monsieur Jean-Louis DELORME, Président de la Communauté de Communes Petite Montagne, en matière de location

CONSIDERANT le bail de location d'un logement situé 1 Place de la Poste 39240 ARINTHOD, établi le 29 juin 2012 au profit de Monsieur Claude RENAUD

CONSIDERANT la demande du locataire sollicitant la résiliation du bail pour raisons médicales du 04 janvier 2019

CONSIDERANT la date d'effet de la résiliation du bail de location au 04 février 2019

CONSIDERANT l'état des lieux dressé de manière contradictoire le 28 janvier 2019

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : de fixer la date de résiliation du bail de location d'un logement situé 1 Place de la Poste 39240 ARINTHOD au profit de Monsieur Claude RENAUD le 04 février 2019 inclus.

ARTICLE 2nd : de préciser que le loyer du mois de février 2019 de Monsieur Claude RENAUD est de 57.68 € (cinquante-sept euros soixante-huit centimes) correspondant 4/30 du loyer mensuel (432.64 €).

ARTICLE 3^{ème} : de rembourser intégralement le dépôt de garantie versé à l'entrée des lieux par Monsieur Claude RENAUD à Monsieur Claude RENAUD soit la somme de 407.39 € (quatre cent sept euros trente-neuf centimes).

ARTICLE 4^{ème} : Une copie du présent arrêté sera adressé à :

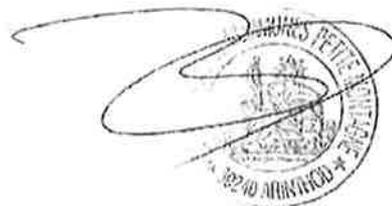
- M. le Préfet

- M. le Trésorier, comptable de la collectivité

A ARINTHOD, le 29 janvier 2019
Le Président,
Jean-Louis DELORME

Transmis en préfecture le 29 janvier 2019

Affiché le 29 janvier 2019



Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

Reçu en préfecture le 12/02/2019

ID : 039-200012060-20190409-BPNOTIFRECETTES-BF

ID : 039-200012060-20190211-AR20190211-AR

**Communauté de communes PETITE MONTAGNE
39 240 ARINTHOD**

DECISION 1 du 11 février 2019

DECISION 1 -2019.02.11

Domaine : Gestion du patrimoine

**Location d'un logement de la communauté de communes situé à AROMAS
Résiliation du bail de location
Remboursement caution au profit de M. Ludovic BRANCHE et Mme Sabrina NOEL**

Le Président de la communauté de communes Petite Montagne

VU la loi du 31 décembre 1970

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 20 mai 2014, portant pouvoirs et délégation à Monsieur Jean-Louis DELORME, Président de la Communauté de Communes Petite Montagne, en matière de location

CONSIDERANT le bail de location d'un logement situé à AROMAS établi le 04 décembre 2014 au profit de Monsieur Ludovic BRANCHE et Madame Sabrina NOEL

CONSIDERANT la demande du locataire sollicitant la résiliation du bail pour raisons professionnelle du 29 décembre 2018

CONSIDERANT la date d'effet de la résiliation du bail de location au 31 janvier 2019

CONSIDERANT l'état des lieux dressé de manière contradictoire le 01 février 2019

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : de fixer la date de résiliation du bail de location d'un logement situé à AROMAS au profit de Monsieur Ludovic BRANCHE et Madame Sabrina NOEL le 31 janvier 2019 inclus.

ARTICLE 2^{ème} : de rembourser intégralement le dépôt de garantie versé à l'entrée des lieux par Monsieur Ludovic BRANCHE et Madame Sabrina NOEL à ces personnes soit la somme de 420.00 € (quatre cent vingt euros).

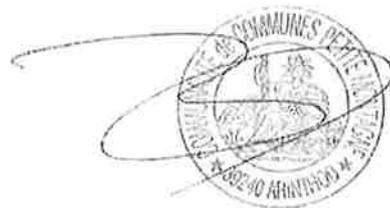
ARTICLE 3^{ème} : Une copie du présent arrêté sera adressé à :

- M. le Préfet
- M. le Trésorier, comptable de la collectivité

A ARINTHOD, le 11 février 2019
Le Président,
Jean-Louis DELORME

Transmis en préfecture le 12 février 2019

Affiché le 11 février 2019



CONVENTION
relative à l'exécution de travaux d'investissement sur le réseau d'eaux pluviales

Définition des modalités de financement des travaux
Entre la Communauté de Communes Petite Montagne et la Commune de Valzin

Entre la Communauté de Communes Petite Montagne représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis DELORME agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 21 septembre 2017

Et la Commune de Valzin représentée par son Maire Gérard CHARRIERE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 28/02/2019 fixant les modalités de règlement

Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2007 de Monsieur le Préfet du Jura autorisant la fusion des Communautés de Communes Valous'Ain et Val Suran - Petite Montagne.

Considérant que la Communauté de Communes Petite Montagne est seule compétante en matière d'eaux pluviales urbanisées,

Compte tenu des articles L.5215 16 du CGCT modifiés par les articles de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales et responsabilités locales, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Communauté de Communes Petite Montagne, a réalisé des travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur la Commune de Valzin pour l'année 2018 pour la somme de :

2 638,66 € HT FCTVA
Agea - Sarl Roulin 2 638,66 € HT FCTVA

Article 2 :

La Commune s'engage à régler dès réalisation des travaux la somme de 1 319,33 € à la Communauté de Communes.

Article 3 :

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

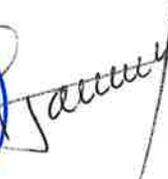
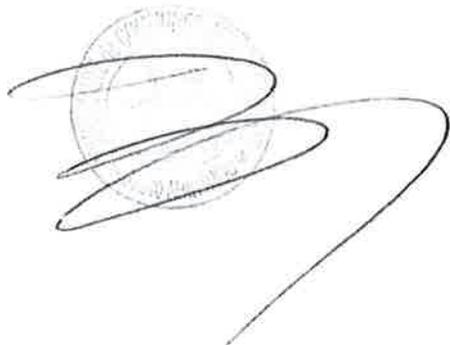
Travaux 2018

Dépenses HT FCTVA	2 638,66 €
Part Commune 50 % du HT	1 319,33 €

Etabli en deux exemplaires à Arinthod le 29 janvier 2019

Le Président
Jean-Louis DELORME

Le Maire
Gérard CHARRIERE



CONVENTION
relative à l'exécution de travaux d'investissement sur le réseau d'eaux pluviales

Définition des modalités de financement des travaux
Entre la Communauté de Communes Petite Montagne et la Commune de Valzin

Entre la Communauté de Communes Petite Montagne représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis DELORME agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 21 septembre 2017

Et la Commune de Valzin représentée par son Maire Gérard CHARRIERE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 28/02/2019 fixant les modalités de règlement

Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2007 de Monsieur le Préfet du Jura autorisant la fusion des Communautés de Communes Valous'Ain et Val Suran - Petite Montagne.

Considérant que la Communauté de Communes Petite Montagne est seule compétante en matière d'eaux pluviales urbanisées,

Compte tenu des articles L.5215 16 du CGCT modifiés par les articles de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales et responsabilités locales, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Communauté de Communes Petite Montagne, a réalisé des travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur la Commune de Valzin pour l'année 2018 pour la somme de :

2 638,66 € HT FCTVA
Agea - Sarl Roulin 2 638,66 € HT FCTVA

Article 2 :

La Commune s'engage à régler dès réalisation des travaux la somme de **1 319,33** € à la Communauté de Communes.

Article 3 :

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

Travaux 2018

Dépenses HT FCTVA	2 638,66 €
Part Commune 50 % du HT	1 319,33 €

Etabli en deux exemplaires à Arinthod le 29 janvier 2019

Le Président
Jean-Louis DELORME

Le Maire
Gérard CHARRIERE



CONVENTION
relative à l'exécution de travaux d'investissement sur le réseau d'eaux pluviales

Définition des modalités de financement des travaux
Entre la Communauté de Communes Petite Montagne et la Commune de Cernon

Entre la Communauté de Communes Petite Montagne représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis DELORME agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 21 septembre 2017

Et la Commune de Cernon représentée par son Maire Bernard RUDE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du fixant les modalités de règlement

Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2007 de Monsieur le Préfet du Jura autorisant la fusion des Communautés de Communes Valous'Ain et Val Suran - Petite Montagne.

Considérant que la Communauté de Communes Petite Montagne est seule compétante en matière d'eaux pluviales urbanisées,

Compte tenu des articles L.5215 16 du CGCT modifiés par les articles de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales et responsabilités locales, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Communauté de Communes Petite Montagne, a réalisé des travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur la Commune de Cernon pour l'année 2018 pour la somme de :

37 703,77 € HT FCTVA

Viremont - Martin Michel : 24 169,34 € HT FCTVA

Viremont - Martin Pierre Etienne : 13 534,43 € HT FCTVA

Article 2 :

La Commune s'engage à régler dès réalisation des travaux la somme de **18 851,89** € à la Communauté de Communes.

Article 3 :

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

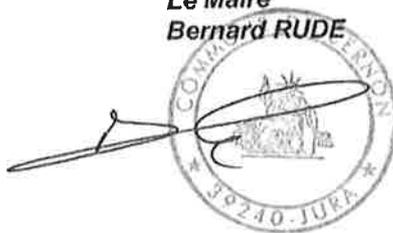
Travaux 2018

Dépenses HT FCTVA	37 703,77 €
Part Commune 50 % du HT	18 851,89 €

Etabli en deux exemplaires à Arinthod le 29 janvier 2019

Le Président
Jean-Louis DELORME

Le Maire
Bernard RUDE



Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 10 avril 2018

Délibération 12.2018.04.10

Nombre de membres

En exercice 49
Présents : 30 Absents : 19
Qui ont pris part au vote 30
Pour 30 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 04/04/2018
Date d'affichage : 18/04/2018
Domaine Urbanisme

L'an deux mil dix-huit le dix du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Jean-Charles GROSIDIER, Marie-Christine CHARBONNIER, Pascal GIROD, Jacques CALLAND, Jean-Louis DELORME, Isabelle BRANCHY, André REYDELLET, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Jean-Yves BUCHOT, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Michel SOUSSIA Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Maurice BESSARD, PAIN Michel, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIÉ, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Thierry COMTE, Cyrille JOURNEAUX, Alain BORGES, Jacques GIRERD et Alain ECOIFFIER.

EXCUSES : Françoise GRAS, Cécile BESNIER-TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Frédéric JACQUEMIN, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE et Frédéric BRIDE.

ABSENTS : Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Fabienne BOUVIER et Daniel DUVERNAY.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard CHARRIERE.

Objet : Droit de Prémption Urbain exercé sur la vente CARRETERO

VU la loi ALUR complétée par l'article L211-2, précisant que les EPCI à fiscalité propre sont compétents de plein droit, de façon automatique, en matière de droit de préemption urbain, dès lors qu'ils sont compétents en matière de PLU.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Petite Montagne et notamment sa compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu, carte communale », au 1^{er} janvier 2017,

VU la déclaration d'intention d'aliéner n° 039.016.17.0018 de Maître Isabelle MEYNIAL-DESMARE, notaire en Arinthod, concernant la vente d'une maison sise au 20 rue de l'Hôpital à Arinthod (Jura), cadastrée Section G n° 237 d'une superficie de 2 a 25 ca, à concurrence de 30 500 Euros et d'un jardin situé au lieu-dit La Ville, cadastré à Arinthod section G n° 255, d'une superficie de 3 a 40 ca, à concurrence de 1 500 €, biens appartenant aux vendeurs suivants : Anne-Marie CARRETERO épouse DUPUIS, Fabrice CARRETERO, Joseph Maria CARRETERO, Angel CARRETERO, Christian Manuel CARRETERO,

Considérant que la mairie d'Arinthod a reçu cette déclaration d'aliéner le 7 mars 2018,

Considérant que les biens visés ci-dessus représentent une opération d'intérêt communal d'une commune membre de la Communauté de Communes,

Considérant que le droit de préempter revient à la Communauté de Communes Petite Montagne,

Considérant que le principe de spécialité n'empêche pas la communauté de préempter un bien, étant compétent en matière de préemption, si cette préemption est motivée par l'acquisition du bien en vue de sa cession à une commune compétente pour réaliser une opération communale qui entre dans le champ des actions ou opérations définies par l'article L.210-1 du Code de l'urbanisme, sachant que la motivation de la communauté doit bien viser le projet communal (note AMF du 23/09/2015)

Considérant les arguments qui viennent motiver l'exercice de cette préemption, pour le compte de la Commune d'Arinthod,

Le conseil communautaire, après débat, à l'unanimité,

PREND acte de la déclaration d'intention d'aliéner n° 039.016.17.0018 reçue par la mairie d'Arinthod, le 7 mars 2018,

PREND ACTE que la communauté de Communes peut préempter pour un projet d'intérêt communal puis céder le bien à la Commune intéressée,

PREND ACTE du projet de la commune d'Arinthod, qui impacte les biens mentionnés dans ladite déclaration,

DECIDE d'exercer son droit de préemption urbain pour les biens ci-dessus, à savoir : une maison sise au 20 rue de l'Hôpital à Arinthod (Jura), cadastrée Section G n° 237 d'une superficie de 2 a 25 ca, à concurrence de 30 500 Euros et d'un jardin situé au lieu-dit La Ville, cadastré à Arinthod section G n° 255, d'une superficie de 3 a 40 ca, à concurrence de 1 500 €, biens appartenant aux vendeurs suivants : Anne-Marie CARRETERO épouse DUPUIS, Fabrice CARRETERO, Joseph Maria CARRETERO, Angel CARRETERO, Christian Manuel CARRETERO,

DECLARE que les raisons suivantes justifient et motivent l'exercice du droit de préemption :

1- Redynamiser le bourg-centre par une restructuration de l'existant, voire de démolition.
La démolition du bâtiment section G n° 237, ouvrira de nouvelles perspectives dans cette partie dense du bourg-centre

L'acquisition du jardin cadastré section G n° 255 revalorisera le circuit du sentier du patrimoine

2 – Aménagement d'un espace public, square
Assurer après la démolition du bâtiment existant, la réalisation d'un espace fonctionnel en face de la nouvelle mairie.

Face au monument aux morts, accentuer et matérialiser l'espace de recueillement

Répondre à un besoin de stationnement limité

Créer un espace paysager de qualité, dans le périmètre des monuments historiques et sur le sentier du patrimoine.

S'ENGAGE à acheter aux prix indiqués les biens mentionnés à la DIA n° 039.016.17.0018, soit un total de 32 000 €, commission comprise.

DECIDE de céder les biens suivants à la commune d'Arinthod, qui font l'objet d'un droit de préemption, à savoir : une maison sise au 20 rue de l'Hôpital à Arinthod (Jura), cadastrée Section G n° 237 d'une superficie de 2 a 25 ca, à concurrence de 30 500 Euros et d'un jardin situé au lieu-dit La Ville, cadastré à Arinthod section G n° 255, d'une superficie de 3 a 40 ca, à concurrence de 1 500 €, biens appartenant aux vendeurs suivants : Anne-Marie CARRETERO épouse DUPUIS, Fabrice CARRETERO, Joseph Maria CARRETERO, Angel CARRETERO, Christian Manuel CARRETERO,

DECIDE que les biens ci-dessus seront cédés à la commune d'Arinthod, pour un montant de 32 000 €, plus les frais engendrés par la préemption et la cession.

CHARGE Maître Isabelle DESMARE, notaire en Arinthod, de cette affaire, AUTORISE le Président ou Mr Gérard CHARRIERE, vice-président, à signer tous documents nécessaires.

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/05/2018
et publication ou notification du 04/05/2018

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean- Louis DELORME



PREFET DU JURA

MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
BUREAU DES FINANCEMENTS ETAT/EUROPE

Référence : BFEE/2017

Arrêté n° : *MDT_BFEE 2017 04 24 - 003*

ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DE
SUBVENTION

AU TITRE DE LA

DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX 2017

Communauté de communes de Petite
Montagne

LE PREFET DU JURA,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 créant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2006 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ;

Vu le décret n°2011-514 du 10 mai 2011 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales des départements ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2334-32 à L 2334-39 et R 2334-19 à R 2334-35 ;

Vu les critères de répartition adoptés par la commission d'élus réunie le 11 octobre 2016 fixant les catégories d'opérations prioritaires ;

Vu les dossiers de demande de subvention présentés par les collectivités éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1er : Il est accordé à la **communauté de communes de Petite Montagne**, sur le programme 119 du budget du Ministère de l'Intérieur, une subvention pour **l'élaboration du projet de territoire**.

- Montant des travaux subventionnables HT : **35 000,00 €**
- Taux de subvention : **50 %**
- Montant de la subvention : **17 500,00 €**

.....

ETAT N° 1-B - ANNEE 2018

Dépenses réelles d'investissement

Année de réalisation 2018 - Période du 01/04/2018 au 30/06/2018

Compte et article	Libellé précis des opérations : travaux, achats, ...	Modalité de gestion du service : délégation de service public, régie, marché, ...	Destination du bien et utilisateur principal	N° et date du mandat	Montants	
					HT	TTC
202	95-PLUI			857 12/06/2018	1 080,00	1 080,00
2138	99-Antenne OT Arinthead			655 22/05/2018	1 005,24	1 005,24
2138	99-Antenne OT Arinthead			656 22/05/2018	663,00	663,00
21538	107-Eaux pluviales			856 12/06/2018	12 446,28	12 446,28
21538	107-Eaux pluviales			671 23/05/2018	942,00	942,00
21538	107-Eaux pluviales			672 23/05/2018	3 156,44	3 156,44
21538	107-Eaux pluviales			855 12/06/2018	1 718,10	1 718,10
21751	100-Voirie 2017			673 23/05/2018	2 082,00	2 082,00
21751	106-Voirie 2018			617 02/05/2018	829,20	829,20
2183	99-Antenne OT Arinthead			861 12/06/2018	653,60	653,60
2184	99-Antenne OT Arinthead			862 12/06/2018	2 281,75	2 281,75
2188	113-Signalétique ZA			674 23/05/2018	1 614,00	1 614,00
2188	18.MOBILIER TTES ECOLES			863 12/06/2018	174,00	174,00
2188	74-Matériel CLSH 2011			618 02/05/2018	490,99	490,99
TOTAL TTC						29 660
(à reporter sur l'état consolidé Partie C)						

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 039-200012060-20190409-BPNOTIFRECETTES-BF



ETAT N° 1-B - ANNEE 2018

Dépenses réelles d'investissement

Année de réalisation 2018 - Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

Compte et article	Libellé précis des opérations : travaux, achats, ...	Modalité de gestion du service : délégation de service public, régie, marché, ...	Destination du bien et utilisateur principal	N° et date du mandat	Montants	
					HT	TTC
202	95-PLUI			1237 20/07/2018	2 880,00	2 880,00
2118	68-GS ARINTHOD			1233 18/07/2018	90,00	90,00
2138	99-Antenne OT Arinthod			1216 18/07/2018	1 646,40	1 646,40
21538	107-Eaux pluviales			1325 07/08/2018	3 576,00	3 576,00
21538	107-Eaux pluviales			1326 07/08/2018	3 744,00	3 744,00
21538	107-Eaux pluviales			1349 14/08/2018	28 912,08	28 912,08
21751	106-Voirie 2018			1236 18/07/2018	3 360,00	3 360,00
21751	106-Voirie 2018			1234 18/07/2018	6 825,18	6 825,18
21751	106-Voirie 2018			1327 07/08/2018	8 238,00	8 238,00
21751	106-Voirie 2018			1235 18/07/2018	139 129,86	139 129,86
2181	91-Aventure Jeux Montfleury			1218 18/07/2018	664,80	664,80
2181	94-Site Internet			1328 07/08/2018	7 945,73	7 945,73
2182	110-Véhicule 2018			975 09/07/2018	14 361,76	14 361,76
2183	18.MOBILIER TTES ECOLES			1330 07/08/2018	5 191,48	5 191,48
2183	19-MATERIEL CC			1221 18/07/2018	1 236,00	1 236,00
2183	19-MATERIEL CC			1068 13/07/2018	536,88	536,88
2183	40-MOBILIER MEDIATHEQUE			1219 18/07/2018	24,99	24,99
2183	74-Matériel CLSH 2011			1220 18/07/2018	107,71	107,71
2184	18.MOBILIER TTES ECOLES			1331 07/08/2018	324,87	324,87
2184	40-MOBILIER MEDIATHEQUE			1222 18/07/2018	603,56	603,56
2184	74-Matériel CLSH 2011			1069 13/07/2018	1 110,70	1 110,70
2188	18.MOBILIER TTES ECOLES			1224 18/07/2018	907,04	907,04

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 039:200012060-20190409-BPNOTIFRECETTES-BF

Besler
Levrault

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

16 avril 2019 09:02:28

Objectif : CTE PETITE MONTAGNE

Budget : Budget Principal 050

2018

	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Compte			
Opération non individualisée			3 200,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	4 080,00 €	822,11 €	3 200,00 €
Opération 105 - 105-Memoire de barrage 2018			10 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	60 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Opération 106 - 106-Voirie 2018			57 900,00 €
21751 - Réseaux de voirie	316 000,00 €	258 093,30 €	57 900,00 €
Opération 107 - 107-Eaux pluviales			13 700,00 €
21538 - Autres réseaux	73 884,00 €	60 142,94 €	13 700,00 €
Opération 108 - 108- médiathèque 2018			7 400,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00 €	7 523,40 €	7 400,00 €
Opération 111 - 111-Aire compostage			10 000,00 €
2118 - Autres terrains	25 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Opération 112 - 112-PLU ST Julien Arinthod a terminer			36 000,00 €
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	36 000,00 €	0,00 €	36 000,00 €
Opération 18 - 18.MOBILIER TTES ECOLES			300,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	6 600,00 €	3 195,76 €	300,00 €
Opération 19 - 19-MATERIEL CC			5 900,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	9 646,00 €	1 772,88 €	5 900,00 €
Opération 21 - 21-FONDS DE LIVRES			900,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	14 100,00 €	13 198,17 €	900,00 €
Opération 84 - 84-Tous bâtiments			9 500,00 €
2138 - Autres constructions	13 000,00 €	0,00 €	9 500,00 €
Opération 89 - 89-Fibre optique			10 000,00 €
204133 - Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	300 000,00 €	245 545,00 €	10 000,00 €
Opération 92 - 92-Revitalisation 2 bourgs			20 441,00 €
2031 - Frais d'études	53 501,00 €	33 060,00 €	20 441,00 €
Opération 94 - 94-Site Internet			772,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	20 000,00 €	19 227,12 €	772,00 €
Opération 95 - 95-PLUI			20 000,00 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Activité : CTE PETITE MONTAGNE

Budget : Budget Principal 050

2018

	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Compte			
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	170 000,00 €	5 504,67 €	20 000,00 €
cadastre			20 000,00 €
action 96 - 96-TIERS LIEUX			20 000,00 €
2031 - Frais d'études	122 100,00 €	72 120,00 €	10 000,00 €
action 99 - 99-Antenne OT Arinthod			10 000,00 €
2138 - Autres constructions	190 000,00 €	3 314,64 €	
Total des dépenses	1 428 911,00 €	723 519,99 €	236 013,00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 039-200012060-20190409-BPRAR-BF

Besier
Levrault



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

16 avril 2019 09:02:28

Collectivité : CTE PETITE MONTAGNE

Budget : Budget Principal 050

2018

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			246 254,00 €
024 - Produits de cessions	95 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	71 884,00 €	52 556,67 €	8 784,00 €
1322 - Régions	4 000,00 €	42 553,99 €	4 000,00 €
13241 - Communes membres du GFP	179 300,00 €	93 964,80 €	61 490,00 €
13248 - Autres communes	59 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
1328 - Autres	254 248,00 €	0,00 €	38 000,00 €
1331 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	4 900,00 €	0,00 €	4 900,00 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	107 900,00 €	0,00 €	68 000,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	4 080,00 €	851,40 €	4 080,00 €
Total des recettes	780 312,00 €	189 926,86 €	246 254,00 €

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D 2

Présenté par le Vice-Président

à ARINTHOD le
Le Vice-Président



Nombre de membre en
exercice 49

Nombre de membre présents 30

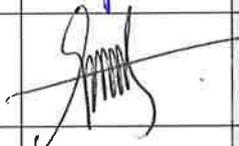
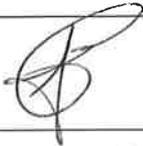
Nombre de suffrage

Vote 30

Abstention 0 Pour 30 Contre 0

Date de convocation 1/04/2019

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

	TITULAIRES		Emargements	SUPPLEANTS		Emargements
ANDELLOT MORVAL	GILBERT	Pierre		FAIVRE	Jeannine	
ARINTHOD (commune nouvelle)	GROSDIDIER	Jean-Charles				
	CHARBONNIER	Marie Christine				
	GIROD	Pascal				
	GRAS	Françoise				
	BESNIER -TRECOURT	Cécile				
	JACQUEMIN	Eric				
	CALLAND	Jacques				
AROMAS (commune nouvelle)	DELORME	Jean-Louis				
	DUCLOS	Martine				
	BRANCHY	Isabelle				
	REYDELLET	André				

CTE PETITE MONTAGNE - 39 - Budget Général CA 2018

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

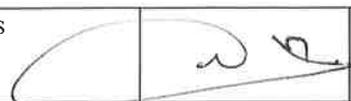
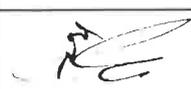
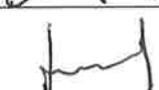
Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

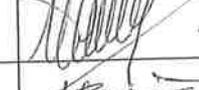
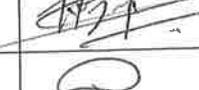
Arno



ID : 039-200012060-20190409-CA2018-BF

LA BOISSIERE	RENAUD	Denis		MUL	
BROISSIA	RAFFIN	Michel		NICOD	Patricia
CERNON	RUDE	Bernard		GARNIER	Joël
CHARNOD	REBREYEND-COLIN	Micheline		BOUILLER	Elisabeth
CONDES	BENOIT	Jérôme		PIQUET	André
CORNOD	ANDREY	Patrick		LUGAND	Nathalie
DRAMELAY	LAMARD	Philippe		VIOLET	Eliane
GENOD	BUFFAVAND	Lionel		DUTHOIT	Lionel
GIGNY sur SURAN	CAILLON	Gérard		CHAMPON	M-Thérèse
MARIGNA	COULON	Jean-Paul		GAILLARD	Annick
MONNETAY	SOUSSIA	Michel		PAGET	Jean-Marie
MONTFLEUR	NEVERS	Jean-Claude		CHAVANT	Michel
MONTLAINIA	BUNOD	Rémy			
	VELON	Nicole			
	FEAU	Pascal			
MONTREVEL	BESSARD	Maurice		MORAND	Nathalie
ST HYMETIERE-SUR-VALOUSE	BUCHOT	Jean-Yves			
	GADIOLET	Marie-Agnès			
	NIEL	Patrick			
	BENACCHIO	Fabien			

CTE PETITE MONTAGNE - 39 –Budget Général CA 2018

THOIRETTE - COISIA	DUBOCAGE	Françoise				
	PAIN	Michel				
	JACQUEMIN	Stéphane				
	BARDET	Patrick				
	BOUVIER	Fabienne				
VAL - SURAN	BRIDE	Frédéric				
	BRIDE	Jean-Louis				
	ETCHEGARAY	Josiane				
	BOUQUEROD	Michel				
	ROZ	Claude				
VALZIN - en - PETITE - MONTAGNE	CHARRIERE	Gérard				
	COMTE	Thierry				
	JOURNEAUX	Cyril				
	DUVERNAY	Daniel				
VESCLES	BORGES	Alain		DELEBECQUE	Laurence	
VOSBLES - VALFIN	GIRERD	Jacques				
	ECOIFFIER	Alain				

Certifié exécutoire par le _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A ARINTHOD le ...
Le Président
Jean-Louis DELORME